

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET DES BEAUX-ARTS

RAPPORT
SUR
L'ÉDUCATION POPULAIRE
EN 1896-1897

ADRESSÉ À M. ALFRED RAMBAUD
MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

PAR

M. ÉDOUARD PETIT
PROFESSEUR AGRÉGÉ AU LYCÉE JANSON-DE-SAILLY
DOCTEUR ÈS LETTRES



PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

M DCCC XCVII (1897)

A. M. J. Scherme

En cas de non paiement

La somme
de 1000 Francs

RAPPORT
SUR
L'ÉDUCATION POPULAIRE
EN 1896-1897

PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

REPORT

OF THE

COMMISSIONERS

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET DES BEAUX-ARTS

RAPPORT
SUR
L'ÉDUCATION POPULAIRE
EN 1896-1897

ADRESSÉ À M. ALFRED RAMBAUD
MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

PAR

M. ÉDOUARD PETIT
PROFESSEUR AGRÉGÉ AU LYCÉE JANSON-DE-SAILLY
DOCTEUR ÈS LETTRES



PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

M DCCC XCVII

MEMOIRE DE M. DE LAUNAY
SUR
L'ETAT DE LA FRANCE
EN 1789

PAR M. DE LAUNAY

DE L'ACADEMIE DES SCIENCES



PARIS

IMPRIMERIE DE LA CITÉ

AN 1789

MONSIEUR LE MINISTRE,

J'ai l'honneur de vous adresser un rapport sur l'enquête relative aux cours d'adultes et d'adolescents, aux conférences populaires et aux œuvres complémentaires de l'école que vous avez bien voulu me confier pour la troisième fois, par arrêté en date du 14 août 1896, et qui a duré d'octobre 1896 à la fin de mars 1897, pendant toute la campagne d'hiver.

Méthode suivie. — Comme il s'agissait, non plus de préparer la voie, de communiquer l'élan et l'impulsion donnés dans les congrès de Nantes, du Havre, de Bordeaux et de Rouen, mais, tout en soutenant l'œuvre de propagande, de constater les résultats acquis, la méthode suivie pour essayer d'établir la situation de l'instruction et de l'éducation populaires en 1896-1897 a été quelque peu modifiée. Les visites aux autorités universitaires ont fait place, en grande partie, aux visites faites, soit dans les villes, soit à la campagne, aux Cours, Conférences, Associations d'anciennes et d'anciens élèves, Patronages de jeunes filles et de garçons. C'est aux maîtres et aux jeunes gens eux-mêmes, en plein élan de leur amicale collaboration, que, dans les classes pendant les soirées, qu'aux après-midi des dimanches, dans les préaux d'écoles, il m'a semblé expédient de demander quels programmes ils avaient adoptés et suivis, quel profit ils en retiraient, ce qu'ils auguraient des efforts accomplis, ce qu'ils se proposaient de faire. Parallèlement à ces tournées,

à cette prise de contact avec les intéressés dans les régions les plus diverses du pays, à un échange de lettres où librement, personnel enseignant, amis et collaborateurs de l'œuvre nouvelle exprimaient leurs critiques et leurs vœux, exposaient les innovations imaginées par eux, l'envoi d'un questionnaire détaillé, roulant sur Cours, Conférences, Lectures, Sociétés d'instruction populaire, Mutualité scolaire, Associations d'anciens élèves, Patronages, a permis comme les années précédentes d'obtenir une statistique autant que possible exacte des progrès réalisés.

Impression d'ensemble. — L'enquête a porté sur la France et l'Algérie. Elle établit que le succès est général et complet, que chacune des institutions post-scolaires s'est étendue et fortifiée. Elle démontre que l'éducation populaire ne cesse de gagner des adeptes. Elle aboutit à un véritable bulletin de victoire.

Les jeunes gens, à la veille d'entrer au régiment, se rendent compte des services que la prolongation du travail scolaire est appelée à leur rendre. Ils viennent réclamer cette instruction dont l'importance leur apparaît enfin et que, pendant la période de l'enfance, ils ont si souvent négligée. Ils reprennent avec joie le chemin de l'école devenue, grâce aux réunions, aux matinées où l'on se rencontre entre camarades, l'école attrayante, l'école aimée et protectrice. Les institutrices et les instituteurs, par une précise entente des nécessités sociales, voient dans les œuvres complémentaires de l'école une occasion d'élever cette adolescence ouvrière et rurale dont ils ont guidé les premiers pas, et ils se dévouent à cet apostolat, consenti, recherché pour le bien public, avec une admirable constance de dévouement. Professeurs d'universités, de lycées, de collèges, d'écoles normales, d'écoles primaires supérieures, d'écoles professionnelles, d'écoles spéciales, délégués cantonaux, conseillers généraux, maires, conseillers municipaux, docteurs en médecine, ingénieurs, avocats, percepteurs, agriculteurs, ouvriers, toutes les

professions libérales, tous les métiers manuels confondus, par le moyen de conférences, de leçons, d'encouragements, de dons, prêtent à maîtres et à disciples une aide efficace. De jour en jour davantage l'œuvre de l'éducation populaire devient l'œuvre de tous pour tous. Un véritable mouvement d'opinion nationale a répondu à l'appel des éducateurs, et il s'est affirmé non pas par des théories, par des paroles, par des désirs, mais par des actes.

Tendances générales. — Il s'est précisé en tendances nettement déterminées, conformes aux aspirations du pays. Outre que l'on a visé constamment à l'utile, au pratique, que l'on a répandu des connaissances techniques et professionnelles, partout, comme par un mot d'ordre, l'on a donné à l'enseignement un caractère éducatif et moralisateur. L'on s'est préoccupé plus peut-être d'élever que d'instruire. L'on a été ému par le danger social que révélait l'accroissement de la criminalité chez les jeunes gens au cours de ce siècle et l'on s'est efforcé de couvrir d'une tutelle efficace les apprentis de l'atelier et de la ferme si tôt livrés à eux-mêmes. C'est ce qui est et ce qui sera de plus en plus. Aussi est-il permis d'espérer que la lutte engagée par une élite contre l'alcoolisme, contre l'abandon de l'adolescence, ne fera qu'accentuer l'abaissement progressif des délits et des manquements à la loi déjà constaté parmi les générations qui ont vraiment, en ces dernières années, fréquenté l'école.

Accueil fait à l'éducation populaire. — Le « lendemain de l'école » fait partie aujourd'hui de la vie nationale. Il est entré dans les mœurs. Sa nécessité a été reconnue. La cause est désormais gagnée. L'accueil fait aux institutions, si souples, si variées, si nettement adaptées aux âges, aux milieux, aux industries que préconise et qu'applique l'initiative privée et publique, le prouve pleinement. Il est de plus en plus favorable dans les communes rurales comme dans les agglomérations urbaines. Certes, selon

les climats, les régions, on a ses préférences. Aux champs, les conférences illustrées sont plus goûtées; à la ville, les cours systématiques. Les associations, les patronages, sauf quelques exceptions, réussissent mieux dans les cités que dans les villages, où l'on a moins besoin de se défendre, de se soutenir les uns les autres. Mais, comme chacun dans cette variété et dans cette complexité de fondations utiles a de quoi se satisfaire, les choix se fixent vite, au mieux des intérêts.

Elles sont bien rares les notes discordantes, où se trahit le découragement ou bien le scepticisme, dans le concert d'opinions franchement approbatives qui s'élève de toutes parts. Si parfois, quand la population est disséminée, quand la municipalité est opposante, les difficultés apparaissent insurmontables, en revanche, dans la très grande majorité des cas les réponses à cette question : « Quel accueil le public fait-il à l'éducation populaire ? » respirent un optimisme justifié par les faits. Au Nord, au Midi, l'impression de confiance est la même. Des Alpes-Maritimes (Nice), l'inspecteur primaire écrit : « Les cours et conférences sont très bien accueillis. Les instituteurs y gagnent en considération »; du Pas-de-Calais (Arras) : « La campagne, prise dans son ensemble, a été superbe. Nos maîtres se sont dépensés avec autant d'intelligence que d'ardeur »; de la Charente (Confolens) : « Les familles poussent leurs enfants vers ces réunions instructives et morales pour leur faire oublier le chemin du cabaret. Une mère a offert de remplacer son fils loué pour lui permettre de suivre les cours du soir »; de la Creuse (Bourgageuf) : « Très bon accueil. Le mouvement est... salutaire. On s'instruit, on se distrait, on devient meilleur. Des amitiés se créent ou se consolident pendant que s'affirment le goût des lectures, les sentiments de fraternité, de solidarité »; des Côtes-du-Nord (Lamballe) : « Dans les communes rurales la sympathie s'affirme nettement. Souvent, pour les écoles en concurrence, les auditeurs du soir sont plus nombreux que

ceux du jour». — L'on pourrait multiplier les citations, elles révéleraient dans plus de trois cents circonscriptions d'inspection primaire le même état d'esprit qui donne joie et réconfort.

Plan du rapport. — C'est l'impression générale qui tout d'abord se dégage, et elle est, de tous points, excellente. C'est là l'orientation qui s'accuse et elle est féconde en conséquences heureuses. Mais pour se rendre compte exactement de la marche en avant, de la poussée qui s'est produite, il convient de passer en revue dans le détail : cours d'adolescents et de jeunes filles, lectures, conférences populaires, sociétés d'instruction populaire, sociétés de mutualité scolaire, associations d'anciennes et d'anciens élèves, patronages. C'est ce qui sera fait aussi brièvement que possible dans le présent rapport.

Mais, pour éviter des redites et un inutile et fastidieux commencement, on glissera sommairement sur des indications relatives aux programmes, aux méthodes, à des points d'organisation qui ont déjà été traités et éclaircis et l'on tâchera de mettre en lumière des améliorations ou déjà réalisées ou possibles concernant les *Conférences avec projections*, les *Associations d'anciens élèves*, les *Cours payants* qui ont fait l'objet de discussions nombreuses et passionnées et qu'il convient d'élucider avec une spéciale attention.

Dans une œuvre aussi complexe, en perpétuelle évolution, les points de vue se modifient, l'horizon s'élargit à mesure que l'on avance. Il se produit des innovations qu'il convient de signaler, il se fait des tentatives et des expériences sur des points différents, qu'il importe de rapprocher, de comparer, de répandre.

Il y a aussi des questions d'actualité qu'il faut saisir et fixer au passage et dont l'intérêt peut devenir général et permanent par la vulgarisation. Ce sont ces nouveautés — et elles sont

nombreuses — qui ont donné à l'année 1896-1897 son originalité et sa marque propres qu'il est utile de dégager. C'est ce sur quoi l'on insistera, en laissant de côté par un dessein arrêté, des renseignements résumés en de précédents rapports et qui ont déjà fourni matière à des applications.

L'ÉDUCATION POPULAIRE

EN 1896-1897.

PREMIÈRE PARTIE.

I

COURS D'ADOLESCENTS ET D'ADULTES.

NOMBRE DE COURS.

Les cours d'adolescents et d'adultes sont en progression constante.

La douceur de la température les a encore favorisés cet hiver. Les mesures très heureuses prises par l'Administration centrale pour arriver à une répartition équitable des récompenses en tenant compte de l'effort collectif et de l'effort individuel, et connues assez longtemps d'avance, n'ont pas laissé de produire un excellent effet. De plus les mentions et notes insérées dans le *Bulletin administratif de l'instruction publique* et dans les *Bulletins départementaux* ont fortement encouragé le personnel à aller de l'avant, surtout à persévérer.

En 1894-1895, à l'heure où les cours commençaient à sortir de leur longue décadence, il y en avait eu 8,288, dont 7,322 de garçons, 966 de jeunes filles.

En 1895-1896 : 15,778 dont 13,930 de jeunes gens, 1,808 de jeunes filles.

En 1896-1897 le chiffre s'élève à 24,528 dont 20,099 pour les jeunes gens, 4,429 pour les jeunes filles.

C'est le total des *Cours publics* faits par les institutrices et les instituteurs. Il est inférieur à la réalité d'environ 5,000 unités, car il ne faut pas oublier que les Sociétés d'instruction populaire sié-

geant à Paris : Société pour l'instruction élémentaire, polytechnique, philotechnique, Union de la jeunesse, etc., et en province : la Philomathique (Bordeaux), la Société d'enseignement professionnel (Lyon), la Société industrielle (Amiens), les Chambres syndicales patronales et ouvrières, les Chambres de commerce voient le nombre des chaires fondées par elles s'accroître sans cesse et leur clientèle grandir. Et ce n'est pas à un chiffre inférieur à celui de 5,000 qu'il faut évaluer le total de leurs cours.

L'on en arrive donc à un chiffre d'environ 30,000 cours établis tant par l'État que par l'initiative privée. L'on dépasse les résultats obtenus par le propagateur des écoles du soir, M. Victor Duruy⁽¹⁾, dont le nom ne saurait être oublié à l'heure où se produit la renaissance définitive des cours dont il se fit l'ardent et dévoué promoteur.

RÉPARTITION DES COURS ENTRE LES DÉPARTEMENTS.

La répartition des cours entre les départements commence à s'égaliser. Les quelques taches noires qui, notamment dans le Sud-Est, obscurcissaient la carte de la France post-scolaire, se changent en teintes grises et même blanches presque uniformément. L'effort devient à peu près le même partout. Car il faut tenir compte de nombreux facteurs en centralisant les résultats : densité de la population, nombre des communes, richesse ou bien pauvreté du pays, nature du climat, topographie de la région.

L'Académie de Paris continue à tenir la tête avec 3,385 cours (il y en avait 2,660 en 1895-1896), sans compter les cours des Sociétés libres qui s'étendent dans les vingt arrondissements et dans la banlieue. A Paris, en 1896-1897, les *Cours municipaux* ont été modifiés sur un plan conforme à la transformation générale qu'ils avaient subie partout. Ils se combinent avec succès avec les *Cours d'enseignement supérieur de la Ville*, avec les *Cours de dessin*, avec les *Cours commerciaux* (filles, garçons) si suivis, si appréciés par la population parisienne. Ils forment maintenant avec eux un tout complet et harmonieux.

⁽¹⁾ Au temps de leur plus grande prospérité, en 1867, ils se sont élevés à 28,586. Les cours d'adultes femmes atteignirent leur maximum en 1869 (5,466). Ils sont remplacés aujourd'hui par les réunions, cercles, associations, patronages féminins qui rendent les plus grands services et qui ne sont pas menacés de disparaître.

L'Académie de Lille (5 départements au lieu de 9) vient ensuite. Elle avait mis en ligne 2,500 cours en 1896. Elle en présente 3,358 en 1896-1897.

Les départements qui, l'an dernier, avaient été signalés comme retardataires ont regagné l'avance prise en d'autres régions. L'Allier de 30 cours passe à 106; les Bouches-du-Rhône de 38 à 94 (et le nombre des communes y est très restreint). Le Gers de 20 à 202; l'Indre de 32 à 84; le Tarn-et-Garonne de 38 à 95; le Vaucluse de 22 à 66.

Quelques départements méritent une mention à part qui prennent décidément la tête : l'Aisne avec 656 cours de garçons et 235 de filles (c'est dans l'Aisne qu'il y a le plus de cours féminins); la Côte-d'Or avec 439 cours de garçons, 58 de filles; la Haute-Garonne, 433 et 191; la Marne, 348 et 45; la Meuse, 399 et 85; le Nord, 721 et 87; l'Oise, 408 et 57; le Pas-de-Calais, 626 et 79; les Basses-Pyrénées, 422 et 134; la Seine-Inférieure, 327 et 41; Seine-et-Marne, 462 et 42; Seine-et-Oise, 507 et 153; la Somme, 593 et 95; les Vosges, 466 et 128.

Un vœu. — Il n'est pas besoin de commenter ces chiffres. Ils ont leur signification en soi. Ils prouvent qu'une vie nouvelle est entrée dans l'école. Et il y aurait encore plus de cours si l'article 98 du décret du 11 janvier 1895 qui permet à des conseils municipaux de s'opposer à l'ouverture — même et surtout quand ils ne pourvoient pas aux frais — n'avait été invoqué sur plus d'un point. L'article 98 est à rapporter.

D'autres formalités sont à abréger. Est-il en effet utile, comme on le fait dans certains départements, de demander chaque année l'autorisation d'ouverture pour un même cours? Ne suffit-il pas qu'elle ait été accordée une fois? C'est une perte de temps au début qui entraîne des retards dans l'exécution. Même, l'on ne saurait trop recommander aux institutrices et aux instituteurs d'adresser, dès la fin de l'été, les demandes à leurs chefs hiérarchiques. Ils auront ainsi toute latitude pour préparer l'inauguration, pour lui donner quelque éclat, pour se mettre en rapport avec les auditeurs.

Nombre des auditeurs. — Ils viennent, en effet, de plus en plus nombreux à l'école du soir qui, rajeunie, renouvelée, rappelle si peu l'école. Malgré la lourde fatigue d'une journée de labeur, mal-

gré la distance, le froid, la pluie, aux durs mois d'hiver, ils franchissent de longs trajets pour acquérir un peu de ce savoir, qui, aux années d'apprentissage, leur devient indispensable. C'est un spectacle touchant que de voir la reconnaissance manifestée par eux à leurs maîtres. Que de fois je les ai entendus exprimer leurs sentiments de gratitude, en termes d'affectueuse déférence, à ceux qui assumaient la tâche de les arracher à leur ignorance à un âge où il est aussi malaisé pour l'éducateur de les dégrossir que pour eux de comprendre et de retenir! Manœuvres, tâcherons, domestiques des deux sexes ont devant moi à Bordeaux, spontanément, dans de frustes et sincères paroles, rendu un hommage que je n'oublierai pas, au dévouement de leurs professeurs volontaires. Car si institutrices et instituteurs savent le pourquoi de leur apostolat, sentent pour quel idéal ils peinent et luttent, leurs disciples pénètrent aussi dans leur pensée, leur savent gré de se pencher vers leur faiblesse, vers leur misère intellectuelle et morale.

Les chiffres des présences relevés, circonscription par circonscription, causent pleine satisfaction.

En 1895-1896, 400,000 « étudiants populaires » s'étaient fait inscrire. 270,500 avaient suivi régulièrement les cours.

En 1896-1897, il y a eu plus de 700,000 inscriptions. 340,926 adolescents se sont assis sur les bancs et 68,555 jeunes filles, soit : 417,481 élèves vraiment assidus.

Convocation, programmes, méthodes, le système de liberté, la décentralisation. — Comme l'an dernier, il y a eu entente entre les disciples et les maîtres. L'on s'est concerté; et il y a eu adaptation exacte des matières professées aux industries, aux commerces locaux.

Partout où je me suis rendu : à Amiens, à Auxerre, au Havre, à Bordeaux, etc., j'ai pu constater d'après les réponses, d'après les cahiers rédigés par les jeunes gens, que l'enseignement avait un caractère nettement pratique, facilement utilisable.

En général, dans les cours à plusieurs classes dans les villes, il y a une section d'illettrés. J'ai vu, à Bordeaux, des maçons limousins, de leurs doigts engourdis par le maniement de la pioche, s'essayer à tenir la plume qui tremblait sur le papier, lourdement appuyée. Ailleurs j'ai vu des soldats — il y en a beaucoup qui arrivent à la caserne sans savoir ni lire ni écrire — qui étaient auto-

risés par leurs colonels à suivre les cours⁽¹⁾. L'on remarque en général que l'écriture est plus facilement apprise par eux tous que la lecture. Presque partout, à moins d'avoir affaire à des sujets particulièrement réfractaires, au bout d'une saison bien employée, les débutants épellent, font convenablement une page. L'orthographe élémentaire est réservée pour les années suivantes.

Cours généraux. — Une très grande quantité de cours, tant des sociétés que des municipalités, sont destinés — quand ils ne sont pas professionnels — à la revision des matières de l'enseignement primaire. Il se fait là de sérieuse besogne. Car il ne faudrait pas croire que les jeunes gens demandent à être distraits, amusés. Il ne faut pas les confondre avec la clientèle des conférences. Ils désirent qu'on leur inculque les connaissances ou oubliées ou ignorées dont il pourront tirer parti. Ils consacrent deux, trois soirées par semaine à l'étude et ils ne veulent pas y perdre leur temps. Comme ils n'emportent pas de devoir à faire chez eux, ils demandent que la séance soit remplie d'exercices variés qui permettent de passer en revue nombre de matières.

C'est un surcroît de travail pour l'instituteur qui est obligé, plus que pour la classe du jour, de préparer, car il se trouve devant des jeunes gens qui savent apprécier, juger ses efforts.

Les problèmes sont choisis avec soin. J'ai remarqué que partout ils correspondaient aux affaires courantes, qu'il s'y agissait des mesures de volume et de longueur usitées dans les divers pays et de leur corrélation avec les mesures adoptées par l'État.

Les rédactions, les dictées servent à l'éducation. Les instituteurs les font tourner à la formation des caractères. Ce sont des conseils de morale donnés au jour le jour. Le jeune homme voit ses défauts combattus, ses qualités encouragées, sans qu'on le prêche et le morigène.

Quiconque jettera les yeux sur les recueils que forment à la fin de l'année les travaux si habilement ménagés et gradués, imaginés

(1) Un mouvement se produit à l'heure actuelle en faveur de *l'École au régiment*. On demande la transformation des classes régimentaires, l'utilisation des instituteurs-soldats comme moniteurs. A Versailles, au 22^e d'artillerie, il est fait un sérieux travail par les officiers et qui devrait bien être généralisé. On essaie d'y obtenir « l'éducation nationale par l'armée nationale ». Conférences et cours y ont plein succès; et les résultats sont excellents.

pour les cours d'adultes, sera frappé de l'intelligence, de l'esprit d'à propos que les instituteurs déploient dans leurs nouvelles fonctions. Certes il y ont été aidés par les conférences pédagogiques où les inspecteurs primaires les font profiter de leur expérience, par les instructions des inspecteurs d'académie, par la circulaire du 11 novembre 1896 qui trace un excellent programme, au cadre très flexible et très ample, où l'on peut largement se mouvoir. Mais ils ont su tirer admirablement parti des ressources que leur offrait la connaissance du milieu, des usages, des habitants. Ils ont su faire la mise au point en perfection. Ils ont été à la hauteur de leur mission, grâce à la liberté qu'on leur a laissée. A l'Exposition de 1900, il est à souhaiter que l'on mette sous les yeux du public, région par région, les cahiers des cours d'adultes. On y fera plus d'une découverte qui tournera à l'honneur d'humbles instituteurs de village qui se révèlent éducateurs de vocation.

Cours pratiques. — Quand la revision peut être évitée, le caractère professionnel, technique des cours s'accuse toujours davantage. Arpentage, cubage, plan cadastral, droit rural, baux, contrats de louage, lettres d'affaires, pétitions, engrais, amendements, assolements, etc.; voilà ce qui s'enseigne à la campagne où la routine finit par reculer.

Dans les villes, on donne des notions sur le droit usuel, la comptabilité, les effets de commerce, le dessin industriel (très goûté), etc. Les démonstrations sont la plupart du temps expérimentales. Les explications données sont répétées au tableau noir. Elles sont saisies et retenues promptement parce que l'on a intérêt à les posséder, parce qu'on désire se passer d'intermédiaires, « faire ses affaires soi-même ». L'on verra avant peu quels bienfaits on en retirera dans les campagnes. Un maire d'un village de Normandie qui avait assisté avec moi à une leçon sur le bornage ne me disait-il pas : « Voilà qui ne fait pas le compte des avocats. Il y a déjà moins de procès dans le pays. »

Cours spéciaux. — C'est là ce qui se fait en général. C'est la note dominante. Mais souvent, — en vertu du principe de l'adaptation des moyens aux fins — on innove. Les cours spéciaux sont fort nombreux. Ils varient avec les métiers des jeunes gens. Mais les instituteurs, toujours désireux de faire bien et mieux, ne laissent

pas aux seules Chambres syndicales⁽¹⁾ et aux Sociétés, le soin de s'enfermer dans des spécialités. Il s'y essaient. A Oran par exemple, ils se sont unis à des ouvriers pour fonder des cours industriels que l'on ne saurait passer sous silence.

Sanctions, livrets, certificats. — Comme en 1895-1896, l'on se préoccupe beaucoup, dans le monde enseignant, des sanctions à donner aux cours d'adultes. Mais la question n'a pas avancé. Partout l'on continue à demander l'établissement de livrets, de certificats, d'un modèle à déterminer par académie, qui auraient vite leur valeur auprès des chefs d'usine, des directeurs de maisons de commerce. Partout on désire que l'autorité militaire tienne compte de ces diplômes, et à son défaut, l'autorité civile qui réserverait certains emplois aux titulaires. Nulle part on ne veut de nouveaux examens. Dans quelques villes, à Paris, à Nantes, on offre aux élèves des cours d'adultes de passer le certificat d'études primaires qui est très recherché par eux.

Dans un certain nombre d'écoles ou de cours de 37 circonscriptions, des livrets ou certificats ont déjà été distribués, surtout des certificats.

Quelques particularités sont à noter :

Dans la circonscription d'Arnay (Côte-d'Or), chaque élève possède un cahier visé régulièrement où il conserve, avec la date de chaque séance à laquelle il assiste, les traces de tous les exercices du cours.

A Nancy, des bulletins mensuels sont envoyés aux familles.

Dans la circonscription de Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais), les certificats ont été visés par le maire.

Dans le xi^e arrondissement de Paris, chaque élève possède un livret visé le dimanche.

Distributions de prix. — Il convient de signaler encore la fréquence des distributions de prix aux cours d'adultes. La *Fête de l'adolescence*, au printemps, entre dans les habitudes. On y distribue

(1) Pour les cours institués par les syndicats, voir l'*Annuaire des syndicats professionnels* (industriels, commerciaux et agricoles) chez Berger-Levrault. Dans son rapport, M. Nicolas, directeur au Ministère, note 113 cours ou bien groupements en vue des conférences.

livres, médailles, livrets, outils d'honneur. On y résume ce qui a été fait dans l'année. Les sociétés d'instruction, les délégations cantonales, les amis de l'enseignement populaire subviennent aux frais. J'ai relevé plus de cent distributions. L'on peut compter qu'elles se multiplieront. Professeurs d'Universités, de lycées, de collèges auront là l'occasion d'exercer d'utiles présidences qu'il y a intérêt à leur confier pour donner plus d'éclat à la cérémonie.

COURS DE JEUNES FILLES.

Nombre de cours. — Les cours de jeunes filles malgré les causes qui s'opposent à un développement aussi rapide que l'est celui des cours de garçons : inconvénients de la sortie du soir, fatigues, veillées à l'atelier, etc., ont plus que doublé en 1896-1897.

Il y en avait eu, en 1894-1895, 966.

En 1895-1896, 1,808.

Il y en a eu, en 1896-1897, 4,429.

Il n'y a pas de département où, en plus ou moins grand nombre, il n'aient pénétré. Ils se réduisent à quelques unités dans certains d'entre eux. Dans d'autres, ils atteignent des chiffres élevés : l'Aisne, 235; le Cantal, 155 (il y en avait 5 en 1895-1896); la Dordogne, 227 (il y en avait 7 en 1895-1896); la Drôme qui passe de 14 à 173; les Basses-Pyrénées qui vont de 11 à 134. La Haute-Garonne, 191; la Seine, 114; Seine-et-Oise, 153; les Vosges, 128, n'ont pas perdu de leur prospérité.

Les cours mixtes continuent à être rares, sauf à Paris dans les sociétés. Il faut pourtant en citer dans la Loire-Inférieure, dans les Basses-Alpes, 7, etc.

Les cours d'illettrées sont assez nombreux, surtout dans la catégorie des domestiques.

En général, on vise au pratique dans les cours de jeunes filles, comme on fait dans les cours de jeunes gens. L'économie domestique, l'hygiène, la couture, les soins du ménage, la cuisine — on paraît se modeler sur l'école ménagère de Reims, sur les écoles professionnelles de Paris — la coupe, l'assemblage, constituent le fonds de l'enseignement.

Mais c'est moins aux cours proprement dits qu'on s'habitue à s'adresser qu'aux réunions du dimanche, cercles de jeunes filles,

associations d'anciennes élèves, patronages, etc., où l'on trouve à la fois et l'instruction et la protection. Là est la vraie voie. C'est la tendance qui s'affirme nettement en 1896-1897.

II

LES LECTURES. — LES BIBLIOTHÈQUES.

Sur les cours d'adolescentes et d'adolescents continuent à se greffer les lectures. Elles font partie intégrante de l'enseignement. En général, le dernier quart d'heure de la leçon est consacré à une lecture de prose ou bien de poésie. C'est le régal, la récompense. Et c'est l'amorce aussi, et l'appel.

La lecture aux cours. — Comme l'an dernier, les lectures empruntées aux récits des explorateurs, des géographes plaisent beaucoup. Nansen a été à l'honneur en 1897. L'histoire, par ses côtés anecdotiques, attache les auditeurs. Les récits et nouvelles patriotiques sont fort demandés. La littérature dramatique, par fragments, ne cesse d'obtenir une large audience.

La poésie est très goûtée. Les contemporains : François Coppée, Eugène Manuel, Paul Déroulède, Richepin, dans les parties les plus simples de leur œuvre, sont appréciés au village. Les envois manuscrits de la *Société nationale des conférences populaires*, recopiés à milliers d'exemplaires par les instituteurs, font merveille. C'est sur feuilles volantes, un recueil toujours rafraîchi de morceaux choisis, tout modernes et vivants.

La lecture publique. — La lecture aux cours, devant les élèves, s'est même élargie et étendue, à la mode anglaise, à la lecture devant des auditoires populaires. C'est à M. Maurice Bouchor que revient l'honneur d'avoir repris, à Paris, les séances qu'en 1848 tinrent les Souvestre, les Olivier, etc. Le public, petits bourgeois et ouvriers confondus, prend un plaisir réel à se laisser bercer à l'harmonie des vers classiques. Corneille, Racine, Molière sont interprétés par le poète et par des professeurs, artistes, écrivains, « lecteurs du peuple ». L'on peut être sûr que l'innovation prospérera. Elle fera une concurrence victorieuse aux inepties licencieuses et

grossières débitées devant la foule qui peut se hausser à l'admiration du beau, pour peu qu'on l'y aide. J'ai vu applaudir *Andromaque* par douze cents personnes qui certes ne l'avaient pas lue. L'auditoire préparé par une courte causerie explicative a entendu avec joie les scènes les plus pathétiques que reliait un comédien familier. C'est la méthode à suivre.

Les bibliothèques. — Lectures aux cours, lectures publiques ont eu leur contre-coup sur la lecture à domicile, forme de l'éducation populaire qu'il m'a semblé nécessaire de faire entrer dans le cadre du rapport, car elle est une des plus importantes. Il y aurait dommage réel à la négliger.

Partout, en réponse à cette nouvelle question posée dans l'enquête : « Le mouvement des prêts des livres dans les bibliothèques scolaires et populaires s'est-il accru depuis la réorganisation des cours d'adultes ? », l'on déclare que les bibliothèques sont très pauvres⁽¹⁾. Le « sou des adolescents », le « sou des périodiques » pénétrant dans nombre de localités, fournissent livres et revues — ces dernières très appréciées — mais ne suffisent pas à alimenter les « librairies » où sont tant d'ouvrages lus, relus, démodés. Il y aurait intérêt à envoyer des ouvrages vraiment à la portée des adultes qui, mis en goût par ce qu'ils entendent, ne cessent de réclamer des volumes nouveaux.

Mouvement des prêts. — L'on ne saurait croire, en effet, combien la lecture à haute voix a influé sur la lecture à la maison. L'on peut affirmer qu'il y a eu dans le mouvement des prêts progrès accentué sur 1895. L'augmentation est très sensible dans les Bouches-du-Rhône, le Rhône, les Basses-Pyrénées (malgré la pauvreté de bibliothèques), la Seine, et notamment dans la 1^{re} circonscription, la Somme, le Nord, le Loiret. On a lu beaucoup à Trévoux, à Saint-Amand, à Sancerre, à Ajaccio, à Calvi, à Montbrison, à Segré (où il y a eu une augmentation de 85 p. 100), à Béthune, à Arras, à Montreuil-sur-Mer, à Saint-Pol, à Fontainebleau, à Toulon, à Aubenas, à Privas, à Semur, à Saint-Gaudens, à Montbrison, à Muret, à Bazas, etc.

⁽¹⁾ Il arrive que les instituteurs transforment leurs bibliothèques privées en bibliothèques publiques.

En somme, il est demandé à peu près un tiers de livres en plus que l'an dernier. Et l'on peut prévoir que le goût de la lecture ira progressant.

III

LES CONFÉRENCES POPULAIRES.

Nombre des conférences. — Les conférences populaires ont accentué le progrès comme les cours et les lectures.

En 1894-1895, il y en avait eu 10,379.

En 1895-1896, 61,476, dont 47,500 environ sans projections et 14,000 avec projections.

En 1896-1897, on monte à 97,313 conférences, dont 49,860 sans projections, 47,453 avec projections. La différence en plus est donc de 35,813.

Les Sociétés d'instruction populaire qui s'occupent plus spécialement de préparer, expédier, conférences, appareils et vues, ont fourni une incroyable somme de travail.

La *Ligue française de l'enseignement* a cédé une partie de ses vues au Musée pédagogique pour que les instituteurs bénéficient de l'envoi et de la circulation en franchise. Elle a offert également des vues coloniales qu'elle tenait du *Comité Duplex*. Elle a continué pourtant à prêter des vues à ses adhérents qui, malgré la dépense, d'octobre à avril, en ont emprunté 59,595. Elle en a vendu, au prix de revient, 21,385. Elle a cédé 579 appareils, dans les conditions exceptionnelles de bon marché que lui consentent les fabricants.

La *Société havraise de l'enseignement par l'aspect* a donné, dans la même pensée que la Ligue, la totalité de ses collections, à partir du 9 janvier 1897. La *Société nationale des conférences populaires* a fait preuve de la même générosité, dès octobre 1896, et, de plus, de ses deniers, elle a contribué à assurer le service du départ du dépôt central de la rue Gay-Lussac. Et voici les chiffres des sorties. Pour la Société havraise (d'octobre à janvier) : 1,200 collections, chaque collection étant de 20 vues. Pour le Musée pédagogique (du 15 octobre au 31 mars) : 7,168 collections, soit 8,368 en totalité.

Répartition des conférences entre les départements. — Il n'est pas sans intérêt de se demander, comme l'an dernier, comment se distribuent les 97,313 conférences ou publiques ou réservées aux adultes qui ont été faites cet hiver. Mais il convient de tenir compte dans l'appréciation des résultats des mêmes facteurs qui si souvent entravent ou bien assurent l'expansion des cours d'adultes.

Les trois Académies où il y a le plus de conférences sont :

L'Académie de Lille (5 départements), avec 14,684 conférences (13,218 en 1895-1896); l'Académie de Dijon (5 départements), 7,641 (6,526 en 1895-1896); l'Académie de Nancy (3 départements), 9,255 (4,181 en 1895-1896). Comme elle ne contient que trois départements et que les deux précédentes en forment cinq, elle aurait en réalité la première place dans la comparaison.

L'Académie de Paris (Paris excepté, qui fournirait un appoint considérable si l'on pouvait totaliser toutes les conférences faites par les sociétés d'instruction, associations, patronages, etc.) fournit un chiffre de 13,766 conférences au lieu de 8,726 en 1895-1896.

Les départements où les conférences ont été le plus en honneur sont :

Nord, 10,376; Meuse, 4,165; Seine-et-Oise, 3,123; Somme, 2,978; Yonne, 2,909; Haute-Saône, 2,405; Basses-Pyrénées, 2,293; Aisne, 2,220; Oise, 2,195; Manche, 2,137; Pas-de-Calais, 2,129; Loiret, 2,085; Haute-Garonne, 2,024; Ain, 2,176.

Les circonscriptions d'enseignement primaire où il y a le plus de conférences sont :

Nord, 6^e circonscription, 3,901; 10^e circonscription, 2,020; 1^{re} circonscription, 1,793; 2^e circonscription, 543; 9^e circonscription, 522. — Vesoul, 1,045. — Sarthe, circonscription de Sillé, 618. — Havre, 773. — Corbeil, 683. — 3^e circonscription des Deux-Sèvres, 888. — Belley, 1,079. — Nantua, 717. — Beaune, 1,350. — Rhône, 3^e circonscription, 675. — Bourgneuf, 780. — Montpellier-Ouest, 537. — 1^{re} circonscription de Langres, 509. — 1^{re} circonscription de Reims, 530. — Nancy-Sud-Est, 923. — Bar-le-Duc, 577. — Commercy, 509. — Saint-Mihiel, 579. — Montmédy, 1,653. — Verdun, 847. — 1^{re} circonscription de Beauvais, 640;

2^e circonscription de Beauvais, 507. — Senlis, 504. — Arras, 1^{re} circonscription, 511. — 1^{re} circonscription de Pau, 692. — Circonscription de Péronne, 565. — Tonnerre, 582. — Orléans, 2^e circonscription, 648. — Pithiviers, 637. — Manche, 2^e circonscription, 1,275. — Montmorillon, 507.

Dans quelques départements, il y a encore un effort à faire. Voici ceux où il y a eu moins de cinq cents conférences :

Vendée, 496; Orne, 492; Corrèze, 491; Côtes-du-Nord, 485; Ardennes, 480; Aude, 468; Pyrénées-Orientales, 462; Tarn-et-Garonne, 460; Vaucluse, 450; Bouches-du-Rhône, 439; Haute-Vienne, 437; Puy-de-Dôme, 435; Allier, 424; Ardèche, 415; Gers, 384; Var, 368; Nièvre, 360; Indre, 340; Alger, 339; Tarn, 332; Hautes-Alpes, 319; Ile-et-Vilaine, 309; Lozère, 213; Haute-Savoie, 194; Constantine, 138; Oran, 65.

Les sujets des conférences. — Comme on le voit, les conférences qui ont fait revivre les cours, qui ont ramené les élèves à l'école du soir, sont réclamées, applaudies partout. Lues, commentées, ou bien développées d'abondance, elles attirent des auditoires de plus en plus nombreux. Elles font l'éducation du peuple comme les cours font l'éducation des adolescents. Elles élargissent le cercle de l'enseignement post-scolaire.

Elles continuent à exercer un attrait qui devient général quand elles sont accompagnées de projections. Et l'on remarquera que, grâce à la diffusion des « lanternes magiques », que l'on peut acquérir à assez bas prix, les conférences illustrées sont en 1896-1897 aussi nombreuses que les conférences simplement parlées. Elles sont, au village, aux faubourgs, une distraction attendue, désirée, sollicitée.

Réponse à une objection. — L'on s'est plaint, de ci de là, qu'elles n'allaient pas sans un certain fracas de réclame, qu'elles étaient précédées ou suivies de trop de notes dans les journaux, qu'elles attiraient trop l'attention sur l'orateur. L'on peut répondre que ce genre de publicité n'est nuisible ni à la presse, ni à l'école, que l'on ne saurait marchander au conférencier sa seule récompense : un remerciement, qui est de simple politesse, et l'approbation, l'estime de ses concitoyens. Qu'importe qu'il soit fait quelque bruit

autour des conférences, si elles rendent service à qui les entend, si elles font quelque bien en dissipant des erreurs, en combattant des préjugés, en enseignant à la foule un autre chemin que celui du cabaret?

Tendances nouvelles. — Et c'est précisément la tâche qu'elles s'assignent de plus en plus. A mesure que les conférenciers sont plus sûrs d'eux-mêmes, plus maîtres de leurs auditoires, qu'ils se pénètrent davantage de l'importance de leur rôle, ils prennent avec plus de méthode et de précision la défense des causes et des intérêts dont le succès est le plus étroitement attaché à la prospérité du pays.

On ne saurait croire combien de conférences ont été données sur la colonisation, sur Madagascar, le Tonkin, et ont fait connaître nos possessions extérieures aux paysans. Le *Comité Duplex* y a aidé par des vues auxquelles correspondaient des conférences toutes rédigées; et il annonce l'intention de continuer. Et le *Syndicat des explorateurs français* est à la veille de l'imiter. C'est par milliers aussi que les conférences et causeries sur l'alcoolisme ont eu lieu. L'appel adressé par le Ministère de l'instruction publique a été entendu. Le fléau est combattu de tous côtés par des médecins, des hygiénistes qui luttent à côté de l'instituteur.

Les sujets qui n'ont cessé d'être très demandés sont relatifs à la Russie, à la Grèce, à la Turquie, à l'actualité historique. Mais les conférenciers se sont gardés de se verser dans la politique. Ils se sont tenus sur le terrain purement scientifique, sans jamais dévier de la voie qu'ils s'étaient tracée. On ne saurait trop les louer de leur ferme bon sens et de leur prudence.

Méthodes à suivre. — Le succès a été grand. Le profit a dû être considérable. Il peut l'être davantage dans l'avenir si l'on obtient de la conférence, qui décidément pénètre partout, tout ce qu'elle peut donner.

Jusqu'à ce jour, les conférences qui ont été imprimées et envoyées n'ont pas été conçues d'après un plan mûrement et réellement arrêté. Pourquoi ne les soumettrait-on pas à une méthode fixe? Pourquoi n'y aurait-il pas dans leur publication une façon d'unité directrice? La *Société nationale des conférences populaires* propose de composer, au moyen des conférences, une *Encyclopédie*

scientifique⁽¹⁾, historique, etc., qui comprendrait, sous forme de causeries écrites, le résumé de ce qu'il convient de savoir à notre époque. Déjà des savants, des professeurs, ont commencé ce travail qui est tout désintéressé et dont la portée n'échappera à personne. Il faut espérer qu'il sera mené à bien et que, d'ici à peu de temps, ce qu'il y a d'un peu tumultueux, d'un peu bouillonnant dans le mouvement actuel, sera réglé, ordonné, soumis à une discipline intellectuelle de solide souplesse. Les Cours d'adultes, grâce à l'expérience de chacun, ont fini, à l'usage, par s'orienter dans le sens précis où il convenait de les aiguiller. Il importe que les Conférences si utiles à la masse et qui, trop souvent, n'ont pas de lien entre elles, forment peu à peu un tout, un ensemble cohérent. Mais surtout qu'on se garde de l'érudition ! Il est nécessaire de se mettre à la portée d'intelligences encore frustes. L'instruction doit être enveloppée dans la distraction. C'est là le but à atteindre. Mais on le distingue nettement et l'on se dirige vers lui.

Les appareils à projection. — Où il y a un progrès, c'est dans l'emploi, le roulement des appareils à projections. Les conférences ne sont pas retardées, ajournées comme au début, faute de « lanterne ». On est pourvu aujourd'hui du matériel nécessaire dans des milliers de communes.

Les vues. — Où il y a des améliorations aussi, malgré les déficiences inhérentes à la mise en train, c'est dans le service des vues. Sans doute, il y a eu, en automne, des mécomptes, quelques mécontentements. Le Musée pédagogique qui, à la fin de 1896, n'avait pas encore centralisé toutes les collections, a dû, dans le premier trimestre, opposer des refus forcés aux lettres qui, par centaines, lui venaient de tous côtés. Mais, à partir du 15 janvier, il a pu faire face à toutes les demandes. L'on peut être assuré que, grâce à sa nouvelle organisation, aux précautions prises, à la sagesse du règlement qu'il a adopté, il sera en mesure, en 1897-1898, de donner satisfaction à ses correspondants. Du reste, les collections s'accroissent, et de dons faits par les Sociétés particulières et aussi d'achats qui ne laisseront pas d'agréer aux conférenciers, car des

⁽¹⁾ Ne serait-il pas possible qu'au début de chaque campagne il y eût accord entre les autorités administratives et les conférenciers volontaires, qu'on arrêtât un plan, qu'on se concertât pour établir une série de conférences ?

vues artistiques seront bientôt mises en circulation et permettront au public de contempler les merveilles de nos Musées ⁽¹⁾.

De plus, le Musée pédagogique fera des essais de décentralisation en confiant des boîtes de vues aux inspecteurs primaires qui en feront la demande et qui, après avoir assuré le rayonnement des nouveautés de l'année dans les écoles de leur ressort, les renverront au siège central. Ce sont là des mesures qui influenceront sur la campagne prochaine. Elles mettront plus rapidement les collections à la portée des intéressés à qui l'on doit d'épargner une inutile attente, comme on leur a économisé les frais, hier encore si lourds, de l'aller et du retour.

D'ailleurs, l'initiative, tant des particuliers que des instituteurs, vient en aide à l'État, à qui l'on ne peut vraisemblablement demander d'expédier aux conférenciers les centaines de mille vues qui sont nécessaires à l'illustration de près de 50,000 conférences ⁽¹⁾. Associations d'anciens élèves, photographes amateurs, sociétés, etc., commencent à avoir leur stock de vues en toute propriété. De leur côté, les instituteurs, grâce à des collectes faites au dehors ou même entre eux, par cantons, se constituent des collections de vues concernant la région, le pays natal. La « Vue locale » est l'objet de tous leurs soins. Ils s'ingénient à trouver des procédés économiques pour enrichir leurs boîtes circulantes. Que d'essais curieux on m'a adressés! Quel esprit inventif, ingénieux, ils dénotent! Le papier est utilisé comme les pellicules, comme le verre. L'image ainsi obtenue doit souvent être médiocre, mais qu'importe? L'inexpérience de l'artiste est excusée en faveur de sa bonne volonté. Les vues ont-elles un intérêt pour les communes des environs? On les leur passe. On en obtient d'autres qu'elles prêtent à leur tour. Certes un jour viendra où tout aura été vu et revu. Il faudra autre chose. Mais alors il faut espérer que les « vues circulantes » sortiront du canton, qu'il y aura des échanges entre arrondissements, départements, académies. C'est ce qui ne saurait manquer de se produire avant peu.

Nécessité de notices accompagnant les vues. — L'on fait beaucoup de conférences et l'on a vu en quoi elles laissaient à désirer; l'on a,

⁽¹⁾ Cf., sur les *Vues circulantes*, un article de M. René Leblanc (*Après l'École*, du 20 janvier 1897).

l'on aura des vues en suffisance comme on a des appareils à projection. Mais, sur ce point encore, il est utile de signaler un « manque » pédagogique. Ce n'est pas tout que conférenciers bénévoles, qu'instituteurs reçoivent ou bien se procurent des jeux de vues et les fassent défiler, à la joie générale, devant les spectateurs émerveillés. Certes, il n'est pas défendu que l'on donne un aliment à la curiosité du public, qu'on cherche à lui plaire en le récréant; mais n'y aurait-il pas lieu de joindre l'utile à l'agréable? Or il arrive souvent que les vues reçues ou bien achetées sont lettre morte pour qui les exhibe devant la lentille. Faute de documents, d'indications même sommaires, il est impossible de souligner d'une explication l'objet représenté. L'on se contente de le montrer sans mot dire. Parfois même, une conférence est faite sur un sujet donné et des vues sont présentées sur un tout autre sujet, sans explications, sans commentaires. C'est fantaisie pure et complète inutilité.

Là est le mal. Naturellement, on s'efforce de ci, de là, d'y porter remède. Il faut espérer que bientôt l'erreur qui ne pouvait pas ne pas se produire au début d'une organisation où tout est à trouver, sera tout à fait réparée. Les instituteurs, comme à Bédarides (Vaucluse), à Mentalet (Gers), etc., rédigent des notices qui accompagnent les vues. Des inspecteurs primaires, à Meaux, à Pithiviers, à la Réole, etc., ont toute une collection de *Notices* qui vont avec les vues circulant dans leur circonscription. Dans le département de la Meuse, l'inspecteur d'Académie et son personnel, les professeurs du lycée de Bar-le-Duc, les professeurs des collèges, de l'École normale, des instituteurs, tout le monde a collaboré à la rédaction de véritables études destinées à être remises aux conférenciers avec des boîtes de vues. Tout est décrit dans le détail. Des citations sont ajoutées aux éclaircissements. Tout est classé. Tout vise à l'instruction du public qui, de la séance, emporte autre chose que la vision rapide de choses incomprises.

L'exemple donné par ces excellents éducateurs est suivi à l'heure actuelle à Paris. Un groupe de professeurs, soit des lettres, soit des sciences, s'est mis à l'ouvrage. Il rédige des notices étroitement, exactement appropriées aux vues centralisées au Musée pédagogique. Elles seront imprimées. Elles seront adressées avec les collections aux instituteurs qui seront à même « d'éclairer » vraiment la « lanterne magique ». La conférence avec projection ainsi entendue, ainsi adaptée à sa fin, aura son utilité pratique. Elle devien-

dra une véritable leçon de choses qui, sans rien perdre de son attrait, gagnera en solidité. Ce sera encore un sérieux progrès réalisé qui en amènera d'autres. Car c'est peu à peu que les améliorations s'introduiront dans une œuvre encore à sa naissance, et qui, du premier coup, ne saurait arriver à son point de perfectionnement.

DEUXIÈME PARTIE.

LES OEUVRES COMPLÉMENTAIRES DE L'ÉCOLE.

— *Ce qui assure la vitalité de l'œuvre. Aide que se prêtent les diverses institutions post-scolaires.* — L'école du soir dont la tenue incombe surtout à l'institutrice, à l'instituteur, se voit encouragée, aidée, soutenue par une série d'œuvres auxiliaires, qui en sont le couronnement. Elles en sont aussi les assises sur quoi repose tout l'édifice. L'on peut même prévoir que la durée des cours, la vitalité des conférences seront dues surtout à ces institutions d'initiative privée qui permettent aux amis, aux volontaires de l'éducation populaire de fournir leur part de collaboration, de remplir leur mission tout entière.

De jour en jour devient plus étroite la corrélation entre ces différentes œuvres qui se complètent les unes les autres, forment un tout résistant. Le cours ne va pas sans la lecture, sans la conférence. Les associations d'anciens élèves étayent également leçons, lectures, conférences. Elles sont souvent rendues possibles par la mutualité scolaire. Les patronages se mêlent aux associations, les appuient, tout en s'appuyant sur elles; les sociétés d'instruction populaire, devenant de plus en plus des sociétés d'encouragement à l'éducation, réunissent en faisceau serré énergies et dévouements.

I

LA MUTUALITÉ SCOLAIRE.

Accueil qu'on fait à la mutualité scolaire. — La mutualité scolaire a participé en 1896-1897 à la prospérité de toutes les œuvres formant le « lendemain de l'école ». On n'en est plus à la recommander, à en faire l'éloge, à en expliquer le curieux mécanisme. Les familles s'habituent à donner aux enfants les 10 centimes du lundi, qui vont, par moitié à la retraite, par moitié à l'aide mutuelle.

Les instituteurs comprennent quelle influence ils acquièrent par la répartition des « journées de maladie » payées aux ayants droit. Témoins de tant de misères, il leur est permis d'exercer parmi de pauvres enfants une charité intelligente. Les enfants, dont on avait escompté bien à tort la versatilité capricieuse, deviennent fidèles aux « Petites Cavé » où ils entrent. Ils contractent, par la saine contagion de l'exemple et de l'entraînement, le pli de la persévérance dans le bien, dans la prévoyance et la solidarité.

Ou il y a des sociétés de mutualité scolaire. Quelques chiffres. — La mutualité scolaire, grâce à l'apostolat de son fondateur M. J. C. Cavé, s'est implantée en des centres fort nombreux. Elle en a conquis plus de 70 en 1896-1897, sur les 110 sociétés qu'elle a instituées.

A Paris, dans le XIX^e arrondissement, 3,133 petits « syndiqués » ont payé plus de 36,000 francs pour 80,000 journées de maladie. Ils ont dépensé 3,000 francs en frais funéraires. Ils ont versé 42,000 francs sur 3,500 livrets individuels. Et leur capital social en fonds libres de retraite est de 143,800 francs. — Dans le VIII^e arrondissement, il y a 1,496 sociétaires qui ont secouru 496 familles. Ils ont 50,000 francs d'économies. — Dans le XVI^e arrondissement, plus de 1,000 enfants sont groupés. Le XI^e arrondissement, grâce à la délégation cantonale, est gagné à l'idée. Il faut noter, à Paris, la fondation de « prix d'encouragement » aux petites mutualités qui conquièrent des adhésions. Ils sont dus à M^{me} Félix Faure.

Dans les environs de Paris, à Courbevoie, 1,098 enfants se sont concertés. Dans la seule section nord : Charenton, Montreuil, Bagnolet, Saint-Denis ont établi des sociétés. A Saint-Denis, plus de 2,400 noms ont été recueillis. C'est plus de 40 p. 100 de la population scolaire ! Des sociétés sont encore fondées à Rueil, Bois-Colombes, Clichy, Colombes (sur l'initiative de la délégation cantonale), la Garenne, Asnières, Puteaux, Houilles, Levallois-Perret, etc.

En province, *trente-quatre* départements ont suivi l'impulsion donnée par Paris. Il faut mentionner en particulier la Charente-Inférieure, 4 ; la Gironde, 10 ; l'Indre-et-Loire, 5 ; le Nord, 7 ; les Basses-Pyrénées, 18 ; la Seine-Inférieure, 12.

Le fonctionnement est partout satisfaisant. Les résultats moraux

et financiers ne le sont pas moins. Naturellement, les statuts ne sont pas partout les mêmes. On y apporte de ci, de là, quelques modifications selon le tempérament de la clientèle, les mœurs locales. Ici, l'on a supprimé la «cotisation funéraire» si touchante, si humaine pourtant. Mais elle effrayait, elle écartait quelques familles. A Nantes (4^e canton), on exige, après entente avec le corps médical, que le certificat du médecin constatant la maladie de l'enfant soit renouvelé tous les huit jours le premier mois, tous les quinze jours durant les mois suivants, au cas où l'absence se prolongerait. L'on craint les fraudes. On les prévient, dans l'intérêt de tous.

Groupements de sociétés. — Le groupement « communal » ou bien « cantonal » ou bien « urbain » dans les très grandes villes produit d'excellents effets. Il permet de répartir les charges et les risques sur un plus grand nombre de têtes. Les neuf communes de l'île de Ré offrent un curieux et édifiant exemple de ce qui peut être tenté dans ce sens. Mais la plus intéressante tentative faite dans cette voie est celle de l'arrondissement de Saint-Calais (Sarthe), composant la circonscription de l'inspection primaire prise comme unité. Même essai et fructueux dans le canton de Montmirail. Il y a là une indication précieuse pour l'avenir.

Certains groupements urbains sont à mettre en vedette. A la Rochelle, la mutualité s'étend aux 11 écoles de la ville et à 2 écoles privées (600 sociétaires). A Bordeaux, la mutualité embrasse toutes les écoles de la ville et des communes suburbaines (3,500 membres). A Nantes, une société de mutualité s'étend sur les écoles du 4^e canton (850 membres). A Reims, toutes les 40 écoles de la ville sont englobées (1,500 membres). A Rouen (3,000 participants), toutes les écoles sont également associées.

A noter encore comme innovation pratique et profitable, — elle avait été demandée en 1895-1896, — la création d'une « catégorie scolaire » par certaines sociétés d'adultes qui sont les protectrices naturelles des mutualités enfantines. N'est-il pas à souhaiter en effet qu'on facilite la continuité des versements, par un compte spécial, dans les « Mutuelles » ? N'est-ce pas là le moyen de préparer le recrutement de la mutualité ?

La mutualité en Algérie. — Non moins que la métropole, l'Algérie, après une tournée d'un dévoué mutualiste, M. Lefèvre, a fondé

des « Petites Cavé ». La mutualité scolaire est sur le point de fonctionner et même fonctionne déjà à Alger, Mustapha, Boufarick, Blidah, Constantine, Batna et Biskra. M. Lefèvre annonce que bientôt suivront Sétif, Bône, Philippeville, ainsi que les principales villes de la province d'Oran.

La mutualité à l'étranger. — La mutualité scolaire a même franchi les frontières. En Belgique, un « Manuel » a été mis au concours et couronné. Les autorités communales et provinciales favorisent l'œuvre. C'est une victoire pacifique de la pédagogie française appliquée à la sociologie, dont notre pays a le droit d'être fier.

Les mutualités projetées. — Et l'avenir de la mutualité semble assuré. Les sociétés projetées sont nombreuses. Il y a environ 120 projets pour 1897-1898, notamment 5 dans la circonscription de Chartres, 4 dans l'Indre-et-Loire, 3 dans la Loire-Inférieure, 5 dans la Marne, 30 dans le Pas-de-Calais, 6 dans les Basses-Pyrénées, 34 dans le Nord. A Lyon, la municipalité vient de voter 4,000 francs pour l'établissement de la mutualité scolaire.

Vœux. — La mutualité est donc prospère. Elle le sera encore davantage si, dans le projet de loi en cours de discussion sur les sociétés de secours mutuels, elle reçoit une existence légale; si les instituteurs qui assument la lourde tâche et la responsabilité de recevoir les versements des enfants, de distribuer les fonds, etc., et qui participent aux progrès de l'éducation populaire, sont traités, pour la prolongation des vacances, pour l'obtention des récompenses émanant du Ministère de l'instruction publique (sans préjudice des médailles que leur donne tous les trois ans le Ministère de l'intérieur), comme les directeurs de cours et les conférenciers.

II

LES ASSOCIATIONS D'ANCIENNES ET D'ANCIENS ÉLÈVES.

Nombre et répartition des Petites A. — Les Associations d'anciennes et d'anciens élèves des écoles primaires sont le succès de l'année 1896-1897, et l'on peut prédire qu'elles seront le succès de demain. On a reconnu qu'elles étaient une école d'amitié, une école

de solidarité. On a compris quelle était leur portée éducative et sociale. L'on voit en elles le moyen efficace de former les cadres même des générations nouvelles que, par la liberté, il faut façonner aux mœurs de la liberté dans une démocratie. Les milliers de jeunes gens qui auront appris à se gouverner eux-mêmes sauront être vraiment « le souverain », avec une sage fermeté.

Il faut s'attendre à ce que les *Petites A* — le mot a fait fortune avec la chose — où l'on se voit entre camarades, où, entre camarades, on se distrait, on s'instruit, on s'entraide, prennent une importance prépondérante aux villages comme aux villes. Leur expansion a été rapide et l'on verra par la statistique que leur rayonnement n'est pas près de s'arrêter.

En 1889, il y en avait 51.

En 1895-1896, on en comptait 622.

En 1896-1897, le chiffre a plus que doublé. Il s'élève à 1,550.

Les départements où les *Petites A* sont surtout prospères sont :

Nord, 342; Côte-d'Or, 130; Seine, 124; Loiret, 90; Seine-Inférieure, 70; Gironde, 60; Pas-de-Calais, 48; Basses-Pyrénées, 44; Creuse, 43; Somme, 32; Haute-Garonne, 36; Doubs, 29; Drôme, 29; Seine-et-Oise, 19; Loire, 15⁽¹⁾; Marne, 15; Oise, 15; Eure, 14.

Les circonscriptions d'enseignement primaire où les *Petites A* ont le plus pénétré sont :

Côte-d'Or : Dijon, 40; Arnay, 25; Beaune, 21; Châtillon-sur-Seine, 21; Semur, 23. — *Doubs* : 3^e circonscription, 19. — *Drôme* : 1^{re} circonscription, 20. — *Haute-Garonne* : 1^{re} circonscription de Toulouse, 19. — *Creuse* : Bourgneuf, 14; Boussac, 26. — *Gironde* : la Réole, 14; Lesparre, 12; Libourne, 10. — *Marne* : 1^{re} circonscription de Reims, 13. — *Pas-de-Calais* : 1^{re} circonscription d'Arras, 16; Béthune, 12; Boulogne-sur-Mer, 13. — *Basses-Pyrénées* : 1^{re} circonscription de Pau, 26; 2^e circonscription de Pau, 11. — *Rhône* : 1^{re} circonscription de Lyon, 10. — *Saône-et-Loire* : circonscription de Chalons, 10. — *Seine* : 1^{re} circonscription, 42. — *Seine-Inférieure* : Bolbec, 13; le Havre, 24; Saint-Valery-

(1) Les *Petites A* de Saint-Étienne forment une fédération qui a son organe : *L'Escholier*.

en-Caux, 23. — *Deux-Sèvres* : 3^e circonscription, 12. — *Somme* : Amiens-ville, 17. — *Loiret* : Montargis, 39; Gien, 14. — *Nord* : 1^{re} circonscription, 44; 3^e circonscription, 27; 5^e circonscription, 22; 6^e circonscription, 17; 7^e circonscription, 72; 8^e circonscription, 26; 9^e circonscription, 84; 10^e circonscription, 35.

Les rapports font mention de 592 projets en formation. Toutefois, si l'on tient compte qu'il y a plusieurs projets dans 60 circonscriptions d'enseignement primaire, et si l'on admet au minimum 2 projets dans chacune de ces circonscriptions, l'on peut affirmer sans crainte qu'il y a actuellement plus de 700 *Petites A* à l'étude. L'an dernier, il n'y en avait que 400 en projets.

Les projets sont particulièrement nombreux dans le *Nord*, 92; le *Pas-de-Calais*, 41; la *Somme*, 41; *Seine-et-Oise*, 34; la *Côte-d'Or*, 31; la *Seine-Inférieure*, 28; les *Basses-Pyrénées*, 28; la *Creuse*, 27; la *Seine*, 23; l'*Eure*, 23; le *Calvados*, 14; *Saône-et-Loire*, 13; la *Vienne*, 13; les *Deux-Sèvres*, 11.

Ce qui se fait dans les Petites A. — J'ai tenu, pendant l'hiver de 1896-1897, à visiter le plus possible de *Petites A*, car l'importance m'en avait frappé et j'en avais recommandé la formation dans un rapport spécial adopté à Rouen dans le dernier congrès de la Ligue de l'enseignement (1896). J'ai vu les associations d'Amiens, du Havre, d'Orléans, de Vierzon, de Reims, de Bordeaux, des environs de Dijon. J'ai pu constater que partout l'esprit en était excellent, l'organisation appropriée en perfection aux usages locaux. Dans une même ville, que de changements, que de variétés de quartier à quartier! Et, de ville à ville, que de différences dans l'installation, l'emploi du temps, toutes très heureuses, très pratiques, toutes disant la vie, le mouvement, la spontanéité précise dans l'action!

A Amiens (17 écoles, 17 *Petites A*), à Orléans, à Vierzon, dans les *Petites A* de garçons prédominent les exercices physiques. Dans chaque préau d'école — à Orléans, dans un stand — la cible est dressée en permanence le dimanche. Instituteurs, anciens soldats, exercent les futures recrues, rectifiant les tirs, corrigeant les positions défectueuses. L'on fait de la gymnastique aussi. Et, à ce propos, il est permis d'espérer que s'accroîtra de plus en plus le

rapprochement de l'Union des sociétés de gymnastique, de tir⁽¹⁾, d'instruction militaire et des *Petites A*, car, d'une part, des moniteurs exercés, d'autre part, des élèves sont là tous prêts à se connaître, à tirer parti les uns des autres.

En outre, des promenades sont organisées, des excursions à frais communs, avec le bénéfice des réductions de tarif. Des jeux sont installés : boules, palets, etc. Même à Orléans, à Amiens, j'ai vu des billards qui, certes, ne chômaient guère. L'ensemble de ces distractions est très recherché⁽²⁾. Ce n'est qu'à la nuit tombante que la sortie s'opère, tant on se sent chez soi à l'école, tant on y revient volontiers. Parfois les familles sont admises, surtout quand il y a conférence, concert, représentation.

A Reims, au Havre, à Bordeaux, dans les communes rurales de la Côte-d'Or, les *Petites A* semblent revêtir une autre forme. Elles sont plutôt instructives. J'ai assisté dans un petit village des environs de Dijon, à B. . . , à une « matinée » d'association où j'ai entendu une conférence expérimentale sur le mildew, — conférence contradictoire faite par l'instituteur, discutée sur certains points par des vigneron, — un compte rendu oral des « périodiques » lus dans la semaine par les jeunes paysans, une délibération, très sérieuse, très courtoise et mesurée, sur un projet de voyage. J'ai pu à Reims constater combien les parents s'associent volontiers à l'œuvre nouvelle dont ils apprécient l'influence sur la conduite de leurs fils. Dans telle et telle école, les arts d'agrément sont professés gratuitement par des pères de famille faisant partie, comme « anciens élèves » du Conseil d'administration des *Petites A* et instruisant avec une joie vaillante leurs fils et les camarades de leurs fils.

Les Petites A de jeunes filles. — Il va de soi que les *Petites A* de jeunes filles, très nombreuses, très fréquentées, que les « réunions dominicales » recherchent de tout autres occupations. La danse, le

⁽¹⁾ L'Union des trois U a déjà des *Sections de Pupilles*. Les comités directeurs reconnaissent la nécessité qu'il y a de joindre, à l'entraînement physique, l'éducation morale. Lectures, conférences, etc., sont à la veille d'être organisées dans les sociétés affiliées.

⁽²⁾ On ne saurait trop recommander aux instituteurs qui sont les directeurs, les patrons, les présidents des *Petites A* d'exiger des familles des attestations qui dégagent les responsabilités des maîtres en cas d'accidents. L'article 1384, s'ils ne prenaient pas cette précaution, pourrait être invoqué contre eux.

chant, la musique, sont le fonds des récréations. Le piano est parfois acheté, parfois loué par les « associées », parfois prêté par l'institutrice, à qui il arrive aussi de prêter son salon. Le piano fait-il défaut? Le violon, l'harmonium y suppléent⁽¹⁾. Peu de promenades : on n'aime pas, à 18, à 20 ans, sortir en rang, deux à deux, avec l'air de pensionnaires. La couture, la coupe, l'assemblage sont en honneur. Ah! les nettes, les belles leçons que j'ai vu faire au Havre! L'enseignement ménager, les cours de cuisine pratique, très simples, économiques, sont en plein épanouissement. A Bordeaux, le plat « pas cher » est confectionné, à tour de rôle, par les assistantes. A Reims, où il y a une école ménagère qui a servi de modèle à combien d'autres, on va au marché : on discute le prix des denrées, on dresse la table, par groupes successifs. La préparation des mets est expliquée par les maîtresses, qui ont sous leurs ordres des aide-cuisinières se relayant. La théorie s'ajoute à l'expérience. Des leçons d'hygiène sont faites, qui indiquent quelle doit être l'alimentation normale dans un ménage d'ouvriers.

L'Association-cours. — Un fait est à noter et à retenir, car il est la marque d'une précise évolution qu'on fera bien de suivre, surtout d'encourager. Les *Petites A*, tant de filles que de garçons, ont une tendance à fonder des cours sur les cotisations variant de 2 à 3 francs par mois ou bien par hiver qui servent à l'achat de livres, de périodiques, de jeux, à l'organisation des excursions, etc.; on prélève une part qui, en nombre de localités, sert à indemniser la maîtresse, le maître, chargés de professer une spécialité. C'est chose excellente et vraiment nouvelle. Les jeunes gens s'habituent à se concerter en vue de l'utilité commune. Ils donnent à qui les instruit un salaire qui est vraiment dû et qu'ils jugent dû. Et les maîtres reçoivent plus facilement, avec une susceptibilité moins inquiète et moins embarrassée, une rétribution venant d'un groupe, d'une collectivité, que d'élèves donnant chacun, comme dans les cours payants, 2, 3 francs, pour la durée de la saison. La tentative est à suivre de très près. Elle est appelée à se généraliser.

L'Association-cours, comme je l'appellerais volontiers, innovation de la campagne de 1896-1897, sera vite appréciée et pratiquée.

(1) A Aubervilliers, toutes les *Petites A* ont un harmonium offert par la municipalité.

La solidarité. L'aide mutuelle. L'assistance interscolaire. — Mais tant dans les *Petites A* de filles que dans celles de garçons, au-dessus de l'instruction se place l'éducation mutuelle, A ce contact du maître, à ce retour à l'école, devenue l'école attrayante, l'école aimée, vrai foyer d'action et d'affection, les âmes se haussent à la véritable solidarité, à la fraternité agissante⁽¹⁾. J'ai pu constater, à peu près partout, à Paris, en province, que les *Petites A* organisent de plus en plus des *Bureaux gratuits de placement*, des sortes d'*Offices d'assistance interscolaire* pour leurs adhérents. Ici, l'on tient un registre où les anciens élèves devenus patrons, chefs d'usine, directeurs de maisons de commerce, mettent les offres d'emploi et où les nouveaux, qui demain, le certificat conquis, vont sortir de l'école, mettent la demande de place. Là, on envoie quelques fonds aux associés devenus soldats. Là, — chez les jeunes filles, — on s'entend entre « anciennes élèves » établies aux boutiques pour fournir pain, viande, secours pour le loyer à la pauvre famille d'une « nouvelle » en proie à la maladie. J'ai vu, à Aubervilliers — et le fait se reproduit bien souvent — des jeunes filles qui sont des ouvrières, qui sont peu aisées elles-mêmes, prendre sur leurs soirées pour bâtir des robes et des manteaux à des indigentes. Et l'on pourrait multiplier les exemples de bonté, de pitié, qui prouvent combien l'idée d'altruisme pénètre dans les esprits⁽¹⁾.

Le contrôle des fêtes. — Pour faire face aux dépenses, pour faire tout ce bien, il faut de l'argent, beaucoup d'argent. On s'en procure en convoquant à des réunions, parents et amis. Partout — et ce sont là mœurs nouvelles et charmantes — fêtes et concerts se multiplient. Actrices, acteurs sont pour la plupart d'anciens élèves. J'ai assisté à plus d'une « représentation de gala » et le regret m'est venu qu'il n'y eût pas un vrai « théâtre de l'adolescence » qui ne fût pas un théâtre mondain, un théâtre de salon si peu en harmonie avec un auditoire populaire, où l'on joue des pauvretés de désolante platitude, où l'on est obligé d'abréger, d'expurger des

⁽¹⁾ Et pour l'instituteur, quel bénéfice moral et social, il retire de cette prise de possession des intelligences et des cœurs ! Voir le *Lendemain de l'école*, une brochure de M. Bizet, directeur d'école à Paris, chez l'auteur, rue Boulard (préface de M. Drouard). Voir également : *L'Association amicale de la rue d'Aligre*, par Picort (librairie de la France scolaire).

chefs-d'œuvre qui perdent à ces mutilations, mais qui, au vrai, ne sauraient être interprétés tout entiers.

Là où des comédiens et des chanteurs de profession sont admis pour « corser » l'affiche et faire recette, on ne saurait trop recommander aux organisateurs de spectacles de veiller avec soin à la composition du programme. Certains « numéros » d'apparence inoffensive, sont à regarder de très près. Les « bis », les « rappels » sont très dangereux. Il convient de les fixer d'avance pour éviter des surprises qui n'ont rien d'éducatif.

Quelques vœux. — Ce sont dangers à éviter qui pourraient nuire à une institution en voie de prompt développement. Même il serait possible de se prêter à son essor. Quelques *desiderata* me sont suggérés par l'examen des faits, quelques vœux m'ont été transmis de différents points dont la réalisation ne ferait que hâter le mouvement.

L'on demande :

1° Que les autorisations reviennent plus vite des bureaux, que les formalités soient moins lentes à remplir;

2° Que l'on soit moins rigoureux pour la composition des conseils d'administration, des bureaux, des comités, etc. Est-il vraiment nécessaire que les membres aient atteint leur majorité? Comme il ne s'agit ni de sociétés politiques, ni de sociétés financières, la limite d'âge ne pourrait-elle être abaissée à dix-sept, à dix-huit ans?

3° Que les présidentes et les présidents, secrétaires, etc., des *Amicales*, qui sont souvent très jeunes, mais qui rendent de très sérieux services, soient admis à participer aux récompenses instituées pour les amis de l'éducation populaire;

4° Que les instituteurs qui se dépensent sans compter pour l'organisation, la surveillance, la direction des *Petites A* aient droit à des médailles, primes, distinctions honorifiques et au même titre que les directeurs de cours d'adultes. C'est bien souvent quarante séances par an qu'il leur faut tenir. Ils ont un contrôle continu à exercer. Ils n'ont pas de repos, la semaine finie. Ils font le sacrifice de tous leurs loisirs pour obliger leurs disciples de la veille. Ils font un effort sans cesse répété qui mérite qu'on ne les oublie pas et qu'on admette à l'honneur ceux qui ont été à la peine. En

1897-1898, il est à espérer qu'on tiendra compte du labeur qu'ils fournissent. Le conseil supérieur de l'instruction publique n'a pu songer à eux quand il a provoqué le décret relatif aux récompenses spécialement destinées aux maîtres professant dans les cours d'adultes. L'œuvre qu'ils ont mise debout n'était guère connue il y a seulement deux ans. L'oubli s'explique. Mais il est à réparer⁽¹⁾;

5° Que les institutions dévoués aux *Petites A* jouissent, eux aussi, d'une prolongation de vacances.

III

LES PATRONAGES SCOLAIRES.

Caractère des patronages. — Les patronages scolaires se rattachent aux associations d'anciens élèves. Souvent même, on peut les confondre tant la séparation est lâche et flottante⁽²⁾.

Dans certains patronages, on applique des idées émises par la *Ligue de l'enseignement* sur la protection s'étendant avant, pendant, après l'école, à l'enfance et à l'adolescence. Lyon entre dans cette voie. A Bordeaux, une fédération de quatorze groupes embrasse sous le nom de patronage l'ensemble des œuvres scolaires et post-scolaires. Elle veille à la fréquentation de l'école, distribue des secours, s'occupe des cantines, organise des colonies de vacances pour les enfants débiles. A Paris, il faut mettre hors pair l'*Association des instituteurs pour l'éducation et le patronage de la jeunesse*, société toute d'initiative privée formée par des éducateurs de métier. Éducation physique (concours de tir et de natation), éducation artistique (cours de musique, de chant, de diction, visites aux musées), conférences publiques, patronages, etc.; elle a tout concentré, tout établi. Elle comprenait, en 1895-1896, 7 groupes et 1,200 élèves. En 1896-97, elle contient 15 groupes et 2,140 élèves. De plus, 9 patronages sont affiliés. Quatre patronages se fondent à l'heure actuelle, dont un avec cours de cuisine, l'autre avec cours de vio-

(1) La Commission ministérielle chargée de répartir les récompenses à titre de cours d'adultes a dès cette année fait une large part aux fondateurs de *Petite A* et de *Patronages*.

(2) *Les patronages scolaires*, brochure, par E. Gillet. (*La France scolaire*). On y trouvera des modèles de statuts, etc.

lon. Et pendant le mois d'août, l'Association des instituteurs essaiera une colonie de vacances mi-gratuite, mi-payante, pour les petits Parisiens des divers arrondissements.

Mais en général, le patronage scolaire s'enferme dans un objet spécial. Il ouvre une cantine. Il fait des distributions de vêtements. Il organise un cours pratique.

S'agit-il d'un patronage de jeunes filles — ce qui est le cas le plus fréquent — des dames charitables réunissent d'anciennes élèves des écoles primaires. Elles s'intéressent à elles. Elles les placent. Elles les couvrent d'une tutelle discrète et affectueuse. Elles les suivent dans la vie. Très souvent, elles les groupent en des séances de diction ou bien de travail à l'aiguille, au crochet, etc.

Ce qui semble différencier le patronage de l'Association d'anciennes élèves, c'est précisément la présence de personnes étrangères à l'école qui fournissent l'appui de leurs relations, de leur fortune, de leur influence à des apprenties, à des ouvrières, à des domestiques s'assemblant dans un même quartier, mais ne provenant pas d'une même école. Les dames patronesses, par l'action qu'elles exercent, par l'intérêt qu'elles portent aux choses de l'enseignement, justifient l'existence de *déléguées cantonales*. Il serait juste et utile de leur conférer un titre qui, leur attribuant relief et autorité, ne pourrait qu'ajouter à la constance de leur zèle.

Nombre et répartition des patronages. — Les patronages, comme les associations, sont en voie ascendante.

En 1895-1896, on en comptait 403;

En 1896-1897, il y en a 648.

Les départements à signaler, sont :

Ardennes, 10 dans la circonscription de Mézières. — *Gironde*, 37, dont 24 dans la 1^{re} circonscription de Bordeaux et 7 dans la 2^e. — *Lot*, 8, dont 7 dans la circonscription de Cahors. — *Marne*, 36, dont 33 dans la 1^{re} circonscription de Reims. — *Pas-de-Calais*, 54, dont 31 dans la circonscription de Montreuil-sur-Mer et 15 dans celle de Saint-Omer. — *Seine-Inférieure*, 36, dont 24 dans la circonscription du Havre, et 7 dans la 2^e circonscription de Rouen. — *Seine-et-Oise*, 8. — *Somme*, 20, dont 17 dans la circonscription d'Amiens-nord. — *Loiret*, 23, dont 18 dans la

circonscription de Pithiviers. — Nord, 165, dont 11 dans la 2^e circonscription, 12 dans la 3^e, 42 dans la 5^e, 18 dans la 7^e, 20 dans la 8^e, 48 dans la 9^e. — Seine⁽¹⁾, 77.

Patronages projetés ou en formation. — Le nombre des patronages projetés s'élève, d'après les rapports, à 179 ; mais si l'on tient compte qu'il en est à l'étude dans 17 circonscriptions, on peut admettre que le chiffre des patronages, en voie de formation, s'élève à plus de 200. A signaler 96 fondations en perspective dans le Pas-de-Calais⁽²⁾ dont 88 petits cercles scolaires dus à l'initiative du préfet.

Vœu. — Il y a lieu, comme on le voit, de se réjouir du travail accompli. Mais il convient de reprendre, au sujet des directrices et directeurs de patronage le même vœu que pour les directeurs d'associations d'anciens élèves. Médailles avec primes, livres, distinctions honorifiques doivent leur être attribués. Sans doute, au début, on n'a pu prévoir le développement que prendraient ces œuvres. On a négligé forcément d'en comprendre les auteurs dans les catégories officielles de lauréats. Maintenant qu'ils ont fait leurs preuves, que l'on sait ce qu'on peut attendre d'eux, il est équitable de combler pour 1897-1898 une omission qui n'a pu être évitée tout d'abord. Et la durée des vacances est à prolonger pour eux comme pour leurs collègues professant dans les cours, etc.

(1) Seine : 1^{re} circonscription, 42 (l'Association peut être comptée à fois comme *Petite A* et comme *Patronage*) ; 2^e circonscription, 2 ; 3^e circonscription, 1 ; 4^e circonscription, 1 ; 5^e circonscription, 4 ; 6^e circonscription, 2 ; 7^e circonscription, 1 ; 8^e circonscription, 3 ; 9^e circonscription, 1 ; 10^e circonscription, 1 ; 11^e circonscription, 3 ; 12^e circonscription, 2 ; 13^e circonscription, 2 ; 14^e circonscription, 4 ; 15^e circonscription, 2 ; 16^e circonscription, 2 ; 17^e circonscription, 2 ; 18^e circonscription, 2.

(2) Dans quelques rares départements, il n'y a ni *Petites A* ni patronages. Il faut souhaiter qu'ils se laissent gagner à l'élan général : Hautes-Alpes, Bouches-du-Rhône. Dans quelques autres, ces institutions se réduisent à quelques faibles unités : Ain, 2 ass., 1 patr. ; Allier, 2 ass., 0 pat. ; Basses-Alpes, 1 ass., 0 pat. ; Alpes-Maritimes, 2 ass., 1 patr. ; Aveyron, 0 ass., 2 pat. ; Côtes-du-Nord, 2 ass., 0 pat. ; Gers, 2 ass., 0 pat. ; Indre, 3 ass., 0 pat. ; Landes, 1 ass., 2 pat. ; Lozère, 0 ass., 1 pat. ; Meurthe-et-Moselle, 0 ass., 2 pat. ; Morbihan, 2 ass., 1 pat. ; Nièvre, 0 ass., 1 pat. ; Hautes-Pyrénées, 2 ass., 1 pat. ; Pyrénées-Orientales, 1 ass., 1 pat. ; Savoie, 1 ass., 0 pat. ; Tarn, 2 ass., 0 pat. ; Oran, 2 ass., 0 pat. ; Constantine, 2 ass., 0 pat.

Coup d'œil sur les patronages confessionnels. — Car il importe que l'œuvre des patronages laïques soit soutenue, encouragée. Les efforts qui sont tentés par les partisans de l'école libre en faveur des patronages confessionnels doivent entretenir une féconde émulation parmi les propagateurs des patronages où l'on se fait de la neutralité une loi absolue.

Les défenseurs de l'instruction congréganiste se préoccupent depuis le début de ce siècle de la protection due à l'adolescence. Ils ont commencé à agir dès 1799, à Marseille. Il n'est pas sans intérêt de savoir ce qu'ils ont fait, ce qu'ils se proposent de faire en faveur de la jeunesse des champs et des ateliers.

Avec une suite étonnante dans la méthode, une énergique sûreté de plan, le travail se poursuit. Hommes politiques, hommes d'église, étudiants, combinent, concertent leurs efforts avec une vigoureuse patience. Des Congrès sont tenus comme à Reims en 1896, à Marseille en 1897, où un mot d'ordre est donné qui vient d'en haut⁽¹⁾.

C'est ce qui ressort de trois études de tout premier ordre, très complètes, de lumineuse précision, dues à M. Max Turmann⁽²⁾.

Comment se divisent les patronages confessionnels. — Toutes les institutions peuvent se ramener à deux types principaux :

1° Les *Patronages religieux* qui ont pour objet de grouper les anciens et anciennes élèves des écoles laïques.

2° Les *Œuvres de jeunesse* qui groupent les anciens élèves des frères.

Dans la première catégorie figurent :

1° Dans les villes : les *patronages de la société de Saint-Vincent-de-Paul*, qui reçoivent, les jeudis et les dimanches, écoliers, appren-

(1) En 1894, à la date même qui marquait la Renaissance, encore à son début, des œuvres complémentaires de l'école laïque, le pape Léon XIII disait au frère Joseph, supérieur général des Frères des écoles chrétiennes : « L'œuvre des patronages est capitale. En instruisant les enfants dans leurs écoles, les Frères n'ont fait que la première partie de leur besogne. La seconde est aussi importante, plus importante encore, s'il est possible. . . Il faut, à moins d'impossibilité absolue, que dans toute maison d'école existe comme corollaire indispensable un patronage de jeunes gens. » Et les actes correspondent aux paroles.

(2) *La Quinzaine* : 1^{er} juillet, 1^{er} août 1896; 15 mars 1897.

tis, jeunes ouvriers et qui comptent à Paris 10 centres avec 4,300 membres; en province, 11 maisons avec 3,500 membres; les *patronages paroissiaux* qui sont plus de 20 à Paris et dans la banlieue et qui ne cessent de se développer (il y en a 10 à Bordeaux, 9 à Angers, 7 à Nancy, au Havre, 5 à Reims, 3 à Orléans, Tours, etc.); les *patronages et cercles* annexés aux cercles catholiques d'ouvriers.

2° Dans les campagnes : les *patronages ruraux* qui, depuis quinze ans, gagnent de proche en proche⁽¹⁾. Ils sont regardés par leurs propagateurs comme « un des facteurs du grand problème religieux et social contemporain ». Il y en a 55 dans le seul diocèse de Châlons. Le diocèse de Cambrai en compte 140, celui d'Arras près de 50⁽²⁾. Le Berry, la Bourgogne, le Poitou, la Saintonge, l'Anjou, la Touraine, la Vendée, la Maurienne sont conquis. Les patronages ruraux s'étendent dans les environs de Cahors, de Montpellier, de Carcassonne, de Pau, de Toulouse, de Bordeaux, etc.

Dans la seconde catégorie le type qu'adoptent les institutions patronales a été trouvé par les Frères des écoles chrétiennes. Il a eu pour noms : Écoles dominicales, Académies. Il s'appelle actuellement *Œuvres de jeunesse*. Il a été inauguré par M. de Melun dès 1838; il n'a cessé de faire des progrès.

Ce sont des *Petites A* congréganistes formées entre anciens élèves des Frères, qui s'entraident, se patronnent, se distraient en commun. En 1873, elles ont été reconnues d'utilité publique.

En décembre 1895, date de la dernière enquête faite par leurs directeurs, les *Œuvres de jeunesse* étaient établies dans 69 départements. Elles présentaient un total de 29,137 patronnés qui aujourd'hui sont montés à 30,000. Dans la Seine, il y avait 54 œuvres et 6,949 adhérents.

Au total, entre œuvres, cercles, patronages urbains et ruraux,

(1) Le but, c'est de ressaisir les jeunes gens qui ont passé par l'école libre. L'on ne peut partout fonder des écoles congréganistes; mais comme le dit un des apôtres de l'œuvre, très franchement :

« Il ne faut pas que les catholiques croient avoir rempli leur devoir social en déclamant contre les écoles laïques; il y a mieux à faire, c'est de compléter, de corriger, s'il y a lieu, par les patronages, l'éducation qu'on y reçoit. »

(2) Ils ont une revue les reliant : *Le Jeune ouvrier*. Statuts, règlements, historique sont consignés tout au long dans le *Petit manuel* de l'abbé Comte.

on arrivait au chiffre de 1,128 groupements en 1895, d'après l'Annuaire publié chez Blériot. En 1866, il y en avait 166.

En 1897, d'après M. Max Turmann, c'est à *trois mille* au moins qu'il faudrait évaluer le nombre des patronages congréganistes à l'usage soit des écoles laïques, soit des écoles libres.

Ce qu'instituteurs, délégués cantonaux, membres des commissions scolaires, amis de l'école auront à faire, ils le voient. Ce que leurs émules font et s'apprentent à faire avec logique et volonté, ils le savent.

L'imitation de chaque progrès, de chaque innovation — cours professionnels, mutualités, etc. — sera constante. Elle est décidée et déjà en voie de réalisation. Il y a entente pour cela, émulation réelle.

Faut-il s'en plaindre? Non, mais bien plutôt s'en réjouir et s'en louer.

Mais surtout il faut agir. Il faut aller de l'avant, toujours faire mieux. Il faut à l'élan joindre la continuité dans l'effort, l'esprit de suite et d'ordre. Ce que l'on obtient au nom de la piété, il est nécessaire de le conquérir au nom de la solidarité.

D'ailleurs, en trois ans de travail, on a regagné le terrain perdu. Les chiffres le prouvent. Car aux 1,550 associations d'anciens élèves existantes, il faut joindre 648 patronages: c'est donc 2,200 groupements environ qu'on obtient pour la *seule adolescence*. Il y a 200 patronages en formation et 598 associations, soit: 798. L'on a donc atteint à peu près le chiffre que donne M. Max Turmann pour les Patronages confessionnels, qui englobent des cercles d'ouvriers, des sociétés politiques pour les hommes mûrs. Même, dans quelques mois, le chiffre de 3,000 sera dépassé, et l'on continuera à se tenir uniquement et absolument sur le terrain scolaire.

IV

LES SOCIÉTÉS D'INSTRUCTION POPULAIRE.

Tendances nouvelles. — Les Sociétés d'instruction populaire qui ont été les promotrices, les initiatrices du mouvement actuel ne cessent de marcher à l'avant garde, d'éclairer la route.

Anciennes et nouvelles — car il en naît tous les jours — obéissent aux tendances ambiantes. Les unes se tournent vers l'enseignement

pratique, appliqué au commerce, à l'industrie, et cherchent à donner un gagne-pain à leur clientèle. Les autres visent à l'éducation morale, à la formation des caractères.

Nombre des Sociétés. — On ne saurait dans le présent rapport, en dresser une liste complète qu'il conviendrait pourtant d'établir, département par département, et qui ne laisserait pas d'avoir son utilité ⁽¹⁾. En 1896-1897, douze cents Sociétés sont en plein fonctionnement et cent en formation.

Il faudrait un volume pour résumer, et encore incomplètement, cours, méthodes, programmes.

Il se fait dans ces Sociétés un travail sérieux, réfléchi, fécond, dont plus de cinquante mille jeunes gens, à Paris et en province, bénéficient. Il s'y fait une dépense de bonne volonté, de patience, de talent et de savoir qui permet à notre pays, sous le rapport de l'initiative, de soutenir la comparaison, sans désavantage, avec d'autres nations qui sont justement fières de leur organisation extra-universitaire ⁽²⁾.

Innovations dans les anciennes Sociétés. — Les anciennes Sociétés, désireuses de toujours mieux faire, de se plier aux circonstances, sont en perpétuelle évolution. En 1896-1897, certaines innovations sont à noter.

La Société pour l'instruction élémentaire a distribué des prix aux adultes, des récompenses aux instituteurs, au titre des cours d'adultes.

L'Association polytechnique (605 cours à Paris, 12,400 élèves) a rayonné davantage en province. Elle a fondé en quelques mois des sections à Gex, à la-Charité-sur-Loire, Romainville, Valence, Marseille, où *l'Association des anciens élèves du Lycée* l'a aidée puissamment. Elle a institué à Paris des cours pour les conducteurs et

⁽¹⁾ Une tentative en ce pays a été faite par M. Georges Paulet, chef de bureau au Ministère du commerce, dans *l'Annuaire de l'Enseignement commercial et industriel* (Berger-Levrault, 1895), par M. Vuibert dans *l'Annuaire de la Jeunesse* (Nony). Mais ils n'embrassent pas l'intégralité des institutions.

⁽²⁾ Cf. discours prononcé à la Sorbonne par M. A. Rambaud, Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts; — pour l'Angleterre: *L'Éducation des adultes en Angleterre*, par Ferdinand Buisson, (1 vol. in-8°, Hachette). Pour la France: *Autour de l'éducation populaire*, (1 vol. in-8° illustré) par Edouard Petit. (Charavay, Mantoux, Martin.)

piqueurs des ponts et chaussées. Elle a fondé des cours spéciaux et des conférences pour les ouvriers à la Bourse du travail ⁽¹⁾.

La *Philotechnique* (520 cours, 10,317 élèves assidus) a donné cette année une grande extension à ses cours de cuisine ménagère, à ses cours d'assurances et de sciences financières. Elle a innové, et avec un succès mérité, en patronnant les lectures classiques populaires de Maurice Bouchor (de 700 à 1,200 auditeurs par séance ⁽²⁾).

L'*Union de la jeunesse* est des plus florissantes. En 1895-1896, 344 professeurs volontaires avaient réuni 11,130 élèves. En 1896-1897, 12,000 élèves ont suivi régulièrement les cours de 420 professeurs; l'*Union* a ouvert trois centres nouveaux, dont un réservé aux ouvriers du bâtiment. Elle a fondé une section à Mézières, Charleville, et avec la *Ligue de l'Enseignement* une section très prospère à Toulouse. Des projets sont à l'étude à Avignon, Saint-Brieuc, etc.

La *Société nationale pour la propagation des langues étrangères*, a, en dehors de ses séances consacrées à la lecture, à la causerie familière, aux cours etc., donné de véritables « premières » en anglais, allemand, russe, arabe, vrai régal pour les philologues, et parfois pour le Tout-Paris mondain.

La *Société populaire des Beaux-arts*, tout en vulgarisant par la gravure les œuvres des jeunes peintres et les toiles des maîtres, a organisé des conférences avec projection sur l'art ancien et moderne, et donné ses vues au musée pédagogique.

Le *Cercle populaire des amis de l'enseignement laïque*, a ouvert cinq sections nouvelles dont deux ont plus de vingt cours. Il publie brochures, conférences.

La *Société d'enseignement moderne* passe à 55 cours suivis par 1,200 élèves.

La *Ligue de l'enseignement*, qui est une fédération de sociétés, a vu en 1896-1897, 95 d'entre elles s'affilier. Elle étend son action sur tout l'enseignement populaire par ses *Cercles* dont quelques-

⁽¹⁾ Il y a là une utilisation excellente des *Bourses du travail* qui devrait se généraliser. Sociétés d'instruction et d'éducation et Chambres syndicales ont tout intérêt à se rapprocher. Le profit social sera supérieur encore au profit intellectuel.

⁽²⁾ La *Société nationale des conférences populaires* s'occupe de faire photographier des acteurs de la Comédie-Française dans les principales scènes des classiques. Il y aura comme des « tournées sur verre » qu'on fera en province.

uns : Reims, Rouen, Bordeaux, Bar-le-Duc, Angoulême, constituent eux-mêmes de puissants groupements. Elle a tenu un important congrès à Rouen ⁽¹⁾ en 1896. Elle est à la veille d'en tenir un à Reims (1897). Dans ces grandes assises pédagogiques, elle provoque des discussions sur les théories éducatives qui servent de point de départ à de prompts applications.

En province, la *Philomathique* (Bordeaux) a fondé en 1896-1897 15 cours nouveaux. Elle annonce qu'elle va s'occuper en 1897-1898, d'électricité professionnelle, de tissage, de reliure, de serrurerie. Même une *École d'apprentissage* va être construite, grâce à elle, sur les bénéfices de l'exposition qu'elle a tenue à Bordeaux en 1895. Elle avait déjà fondé, par le même moyen, en 1887, une *École supérieure de commerce et d'industrie*. Connaît-on rien d'analogue à l'étranger?

La *Société d'enseignement professionnel du Rhône* (142 cours, 5,510 élèves), complète ses « cours commerciaux » ses « cours industriels » à l'usage des ouvriers, des apprentis, des employés, qui versent « trois francs » par spécialité. On paye fort peu, mais on paye. On s'est imposé un petit sacrifice qui fait trouver la leçon meilleure. Détail à noter : les cours sont surveillés par les élèves commissaires élus par leurs camarades. Ils constatent les présences. Ils perçoivent les droits d'entrée. Le budget annuel de la société est à connaître. Il dépasse 85,000 francs.

La *Société industrielle d'Amiens* perfectionne ses cours de tissage, de teinture, de coupe de velours. (60 cours). Elle voit plus de 1,200 élèves s'y presser. Ils payent une rétribution qu'on leur restitue en la majorant.

La *Société d'encouragement à l'instruction de Seine-et-Oise*, société cantonale, type qui réalise l'idéal des *Instituts cantonaux* ⁽²⁾ dont la création est recommandée par la presse de l'enseignement, rayonne de Longjumeau qui en est le centre sur trois arrondissements. Elle est parvenue à l'heure actuelle à faire converger vers le même but d'instruction et d'éducation : ouvriers, cantines, distributions des prix aux meilleurs élèves des certificats d'études, tir, gymnas-

⁽¹⁾ Discours prononcés au 14^e congrès de la Ligue de l'enseignement à Rouen. (6, 9, août 1896) par M. Léon Bourgeois, 1 broch. in-8°. Ligue de l'enseignement.

⁽²⁾ Cf. Bulletin de la Ligue de l'enseignement (Paris, 1897) sur un projet de *cercles communaux*, d'éducation populaire et de progrès social. Ces cercles existent dans les Basses-Pyrénées où M. Albert Pache a continué l'œuvre de M. Tourasse.

tique, bibliothèques circulantes, cours pratiques, etc. L'ensemble est aujourd'hui complet, d'harmonieuse unité.

La Société d'instruction populaire de l'Yonne tend à devenir une société départementale s'étendant du chef-lieu aux sous-préfectures. Elle s'ingénie à monter une collection de vues locales dont des conférenciers commentent le détail historique.

Quelques sociétés nouvelles. — Parmi les sociétés récentes ou réorganisées, il convient de signaler comme étant entrées dans l'esprit de l'œuvre nouvelle : ⁽¹⁾

La Société d'éducation populaire du territoire de Belfort qui compte 300 membres et a donné plusieurs conférences, non seulement à Belfort, mais encore dans les villes et les villages environnants.

La Bibliothèque circulante de Saint-Pons (Hérault) qui tient lieu de société d'instruction populaire pour les 6 cantons de la circonscription. Cette société donne aussi des conférences : elle a fait l'acquisition de 2 appareils et de collections de vues.

La Société d'instruction de la 1^{re} circonscription de Langres, qui compte 120 membres, a prêté 1,200 volumes et acheté pour 3,000 francs de vues.

La Société d'instruction de Grandvilliers (Oise) qui compte 100 souscripteurs, a donné 14 conférences suivies par 1,800 auditeurs et subventionné 12 cours d'adultes.

Les 14 associations pour représentations populaires de la 3^e circonscription des Deux-Sèvres. Ces représentations sont données au profit des œuvres de l'école.

Les Sociétés d'instruction populaire d'Albi, de Mazamet (Tarn) qui réunissent amis de l'éducation et personnel enseignant, de l'école, du collège, de l'école normale, etc.

L'Union de la jeunesse républicaine de l'Eure, type de société départementale par l'instruction et l'éducation qui a fait de nombreuses conférences, provoqué des réunions d'adolescents. Et sur le même type : *L'Union de la jeunesse vosgienne* (Épinal).

Départements où les sociétés sont les plus nombreuses. — Les départements qui se distinguent par le nombre de sociétés sont :

Bouches-du-Rhône, 13; Côte-d'Or, 18; Côtes-du-Nord, 12;

⁽¹⁾ Il ne s'agit que de donner des spécimens, des exemples caractéristiques. Une énumération des services rendus par les douze cents sociétés ne peut être tentée.

Creuse, 14; Isère, 28; Haute-Marne, 20; Loire, 23; Loire-Inférieure, 29; Maine-et-Loire, 28; Pas-de-Calais, 80; Rhône, 70; Saône-et-Loire, 15; Sarthe, 29 (dont 20 *Sous des adolescents*); Seine, 130; Seine-Inférieure, 13 (particulièrement florissantes); Seine-et-Oise, 25; Deux-Sèvres, 43; Yonne, 21; Ardèche, 11; Loiret, 29; Nord, 84.

Sociétés en formation. — Les projets sont particulièrement nombreux dans la Lozère, où des caisses cantonales et des sociétés d'encouragement seront fondées dans chaque chef-lieu de canton : le Pas-de-Calais, 16, les Deux-Sèvres, 6; l'Ardèche, 3; le Nord, 10; la Loire-Inférieure, 4, où je note une *Société des vieux vêtements* que fondent des institutrices.

Un vœu. — Ce n'est là qu'un résumé donnant un faible aperçu de ce qu'ont fait en 1896-1897, de ce que se proposent de faire les Sociétés d'instruction populaire, qui, si souvent, on l'a constaté, deviennent, elles aussi, des sociétés de patronage, joignant aux cours, aux conférences, la protection de l'adolescence. L'enquête communique l'impression d'une vie intense, se manifestant par mille efforts, mille essais. Peut-être faudrait-il mettre en garde les promoteurs des organisations nouvelles contre un danger que, parfois, dans leur désir et leur ardeur de bien faire, de se communiquer, ils n'aperçoivent pas tout d'abord. Ils s'exposent, aussi bien à Paris qu'en province, à des mécomptes en fondant des sociétés qui font double et triple emploi avec d'autres. Ils trouveraient souvent à mieux utiliser leur dévouement en se mettant au service d'institutions déjà vigoureuses, qu'en essayant de leur opposer des groupements qui ne sont pas nés viables. Quand un échec se produit, il nuit à l'œuvre tout entière, car il a sa répercussion sur elle. Il convient de ne se risquer à la fondation d'une société que si l'on est assuré de son lendemain (1).

(1) Si l'on jette un coup d'œil récapitulatif sur toutes les œuvres complémentaires de l'école, l'on remarquera que les dix départements où l'ensemble des institutions post-scolaires s'est le mieux développé sont : la Côte-d'Or, la Gironde, le Loiret, le Nord, l'Oise, le Pas-de-Calais, les Basses-Pyrénées, la Seine, Seine-et-Oise, la Somme. C'est là qu'a été fait le plus grand effort et avec le plus de succès.

TROISIÈME PARTIE.

LES COLLABORATEURS DE L'OEUVRE.

Qui a fait l'œuvre? L'initiative privée et le personnel enseignant. — Comme en 1895-1896, il y a eu en 1896-1897 union étroite entre les représentants de l'initiative privée et les fonctionnaires de l'Etat pour mener à bien l'œuvre de l'éducation populaire. Le rapprochement entre eux n'a fait que s'accroître. D'énumérer toutes les personnes qui, par milliers, ont prêté leur concours à cette tâche nationale, ce serait et dépasser les proportions d'un rapport et se condamner à un fastidieux dénombrement. Cette revue des forces mises en ligne, déjà faite l'an dernier, devra se réduire à un rapide défilé. On ne citera que les mouvements et manœuvres d'ensemble qui ont décidé du succès, ou bien que les actes individuels vraiment originaux et caractéristiques.

Les élus du suffrage universel. — Plus encore qu'en 1895-1896, les conseillers municipaux, les conseillers généraux se sont signalés par l'intérêt qu'ils portaient au développement de l'enseignement post-scolaire. En bien des villes et des villages, les maires, les adjoints ont adressé un appel aux jeunes gens, ont ouvert les cours, s'y sont rendus plusieurs fois l'hiver, ont organisé, présidé des distributions de prix. Combien d'entre eux ont demandé des allocations d'eux-mêmes! Combien ont, de leur argent, contribué à l'achat d'appareils, de vues, de livres! Ils ont compris que l'œuvre des cours d'adultes, de l'éducation populaire, était en grande partie une œuvre municipale. Ils ont mis leur amour-propre à ne pas être dépassés, dans un canton, dans une commune, par les circonscriptions voisines. Ils ont voulu que « la petite patrie » fit bonne figure dans la statistique des résultats obtenus. Même des maires, des conseillers municipaux ont fait des conférences, ont prêché d'exemple. En somme, les Conseils élus entrent volontiers dans le mouvement. Souvent même ils inclinent à en prendre la direction.

Les délégués cantonaux. — Les délégués cantonaux, les membres des caisses des écoles, qui ont élargi leur champ d'action et qui s'occupent de l'école du soir comme de l'école du jour, selon l'idée de M. Beurdeley⁽¹⁾, ont, cette année, affirmé leur volonté d'agir. C'est par centaines que les délégués cantonaux ont fait des conférences, présidé des séances. Quelques délégations se sont distinguées particulièrement. Dans la Seine-Inférieure, à Dieppe, la délégation cantonale, constituée en société d'instruction populaire, a ressuscité les cours d'adultes; à Saint-Valéry-en-Caux, elle a assuré le succès des conférences. A Saint-Denis, à Aubervilliers, elle a aidé à garder les *Petites A*. Dans les Vosges, au Tillot, comme en 1895-1896, la délégation cantonale, par des visites, par des conférences, par l'envoi de subsides, s'est consacrée à la propagande. Dans la Lozère, à Marvejols, la délégation cantonale s'est groupée en société d'instruction populaire. Dans l'Eure-et-Loir, à Nogent-le-Rotrou, dans l'Eure, à Rugles, dans la Drôme, à Die, les délégués cantonaux ont rendu de précieux services aux instituteurs. L'exemple sera sûrement imité. N'y a-t-il pas chez les délégués sympathie entre les idées, les doctrines? L'association n'est-elle pas comme toute formée?

Les professions libérales et l'éducation populaire. — Les personnes étrangères au monde de la politique ou bien des écoles n'ont pas été emportées par un moindre élan. Elles tenaient leur mandat de leur bonne volonté. Elles l'ont rempli avec conscience. On ne saurait croire quels dévouements suscite chez l'élite du travail et de l'intelligence, l'éducation populaire. Elle sent qu'elle a un office social à remplir. A mesure que cours, conférences, associations, patronages, lui sont plus et mieux connus, que la pensée présidant à l'œuvre se dégage, que toute défiance disparaît, chacun protège, patronne davantage les institutions post-scolaires. Qui ne peut parler en public, qui ne peut donner son temps, donne son argent, ses conseils, son influence. L'école du soir, l'école du dimanche sont maintenant entourées d'une chaude atmosphère d'affection effective.

Elle serait interminable la liste des médecins, des pharmaciens qui ont fait des leçons d'hygiène, qui se sont associés à la cam-

(1) Voir, sur ce sujet, un article de M. Beurdeley, président de l'Association de la Presse et de l'Enseignement : Revue politique et parlementaire (juillet 1896).

pagne des docteurs Laborde et Legrain, du professeur Marillier contre l'alcoolisme; des avocats, des notaires qui, à l'imitation d'un groupe parisien⁽¹⁾, ont professé les éléments du droit; des agriculteurs, des agronomes, des agents voyers, etc., qui ont vulgarisé leurs connaissances spéciales. Chacun, selon sa profession, tâche à contribuer au savoir général.

Veut-on des faits? L'enquête, circonscription par circonscription, en révèle qui sont tout à l'honneur de ces maîtres improvisés. Au Nord, au Midi, l'effort est le même. Dans l'Aude, à Castelnaudary, je relève parmi eux : un avocat, deux docteurs, un vétérinaire, un agent voyer; à Narbonne : deux médecins, deux ingénieurs, un pharmacien, un notaire, des propriétaires. Dans les Alpes-Maritimes, à Nice : un médecin, un huissier, un avocat, un receveur de l'Enregistrement, deux juges de paix, un receveur des contributions indirectes, un ancien capitaine au long cours, un conducteur des ponts et chaussées (ils ont fait des conférences variant de une à douze). Dans la Creuse (Guéret) : un médecin, un pharmacien (enseignement contre l'alcoolisme), une personne possédant le système des ambulances. Dans la Haute-Savoie : un garde général des forêts. Dans la Haute-Marne (Langres) : un sous-officier en retraite, un adjudant en retraite, un médecin, un greffier, et à Enfonville tout un groupe d'amis du Patronage qui donnent des leçons de tir, de gymnastique, de chant, etc. Dans la Charente-Inférieure, un photographe qui fait des conférences géographiques avec projections, un docteur qui, comme toujours, combat l'alcoolisme, un architecte qui fait des cours de dessin linéaire et d'ornement, un mécanicien, un ancien élève des arts et métiers, etc. Dans le Lot-et-Garonne, à Marmande, 20 collaborateurs volontaires font le travail en commun : médecin, pharmacien, vétérinaire, percepteur, agriculteurs, négociants, pasteur, fabricants. Dans le Jura, à Saint-Claude, même ensemble fraternel : ingénieurs, industriels et, comme fonctionnaires : juge d'instruction, receveur d'enregistrement, agent voyer. Dans la Haute-Garonne (Muret), ce qui s'est passé est à connaître, comme synthèse de l'accord. Un médecin traite des boissons alcooliques, un vétérinaire des animaux de ferme, deux juges de paix de l'administration politique et judi-

⁽¹⁾ Groupe organisé par M. Jacobson, avocat, pour la vulgarisation du droit usuel. Président d'honneur : M. Bérenger.

ciaire, un sergent-major en congé des colonies (Madagascar), une couturière de village — nous l'avons déjà signalée l'an dernier — enseigne la couture et la coupe aux jeunes filles en prêtant sa machine à coudre. Et l'on pourrait multiplier les exemples de touchante solidarité, car ils abondent.

Les Universités. Professeurs et étudiants. — L'Université a donné tout entière. L'éducation populaire est décidément le trait d'union entre les trois ordres d'enseignement.

Les professeurs des Universités ont continué à faire cours, leçons, lectures à Caen, Nancy, Bordeaux, Dijon, Clermont-Ferrand (University, Extension), Lille ⁽¹⁾.

Les étudiants, à Dijon, ont constitué une sorte d'Université circulante. Ils font des conférences aux environs de la ville. Même tentative à Nancy. A Caen, ils ont fait, par séries, des conférences populaires très appréciées. A Lyon, ils se sont tout à fait distingués. Ils ont fondé, avec les élèves des grandes écoles de la ville, une *Association d'études et d'activité sociales*, très bien organisée, qui, notamment à Vaise, a pris le contact avec la classe ouvrière. A Paris, enfin, ou ils sont entrés dans les Sociétés existantes ⁽²⁾ comme professeurs ou ils se sont constitués, pour organiser des patronages en *Union démocratique d'éducation sociale*, ou ils ont formé, pour faire des cours, des associations comme le *Polytechnicum*.

Les professeurs de lycées et de collèges. — Les professeurs de lycées et de collèges ont pris place dans presque tous les départements à côté des instituteurs. Ils les ont aidés dans leur tâche avec une cordialité amicale et spontanée. Ici, ils ont fait des leçons dans les hôtels de ville. Là, surtout, ils ont donné des conférences. Là encore, comme tel professeur du lycée d'Amiens, du lycée de Bar-le-Duc, du lycée d'Oran, etc., ils ont été l'âme même du mouvement

(1) Comment ne pas rendre un hommage à ce dévoué collaborateur de l'œuvre nouvelle, M. Moy, doyen de la Faculté des lettres de Lille, qui s'était fait « lecteur du peuple » et qui est mort au lendemain du jour où il présidait une distribution de prix dans une école et y prononçait un discours ?

(2) *L'Union de la Jeunesse républicaine*, société de conférences, très suivie, très prospère, voit se grouper autour d'elle étudiants et débutants des carrières libérales. A noter comme fondation de l'année : *La Philomathique* de Paris (cliniques gratuites et cours).

par leur activité, par leur dévouement infatigable. Ce qui, au début, était l'exception, est devenu la règle. Il faudrait aligner à la suite plus de cent établissements d'instruction publique si l'on voulait être complet. Force est bien de se borner et de citer quelques faits qui valent par leur nouveauté, leur utilité. Dans l'Aisne, le principal du collège de Château-Thierry a fait des conférences dans les villages environnants. Dans l'Indre, les professeurs du lycée de Châteauroux, les professeurs des trois collèges du département, — tout l'enseignement secondaire, — ont fait des conférences. Dans la Marne, à Reims, les professeurs du lycée ont fait des conférences aux environs. « L'University-Extension » provient donc non-seulement des facultés, mais des lycées. Et les essais d'Université rayonnante ne nuisent certes pas au recrutement de la clientèle scolaire.

Les maîtres répétiteurs. — Les maîtres répétiteurs, en bien des endroits, ont mis leur savoir au service des adolescents. Ils ont fait une façon de stage dont ils tireront avantage quand ils deviendront professeurs. Il convient de signaler, pour le travail d'ensemble fourni cet hiver, les maîtres répétiteurs du lycée Lalande, à Bourg, ceux du lycée de Troyes, où cinq d'entre eux ont fait des cours et des conférences à tour de rôle, etc.

Les professeurs d'écoles normales, d'écoles primaires supérieures, d'écoles techniques. — Le personnel des écoles normales, des écoles primaires supérieures, — et aussi des écoles professionnelles, des écoles d'agriculture, des écoles pratiques de commerce et d'industrie⁽¹⁾ s'est surpassé en 1896-1897. — L'énumération des services rendus serait impossible, elle aussi. Dans toutes les écoles normales de garçons, les élèves-maîtres ont été exercés, les professeurs ont prêté aide aux instituteurs. Les écoles normales de filles ont revendiqué leur part de labeur. Dans la Creuse, à Guéret, l'école normale a établi des « entretiens pour les adolescentes ». Dans le Lot, à Cahors, les maîtresses ont fait des conférences à l'Hôtel de

(1) Il est à désirer que les Ministères de l'intérieur, de l'agriculture, du commerce, dont dépendent ces dernières écoles soient instruits de ce qu'ont fait les professeurs de ces établissements spéciaux qui se sont solidarisés avec les professeurs et instituteurs.

ville pour les adultes-femmes. Dans la Haute-Loire, au Puy, elles ont fondé un patronage d'ouvrières qui peut servir de type aux institutions du même genre, etc. — Les professeurs d'agriculture sont à féliciter hautement pour la ferveur de leur zèle. Ils profitent des cours d'adultes, des conférences, des réunions pour vulgariser des méthodes rationnelles d'assolement, de plantation, de greffage. Ils ont presque résolu la question de l'enseignement agricole avant qu'elle fût posée au Parlement. L'on recueillera bientôt dans les campagnes les bienfaits de leur propagande.

L'union des trois ordres d'enseignement. — Sur certains points, l'union s'est scellée, étroite, amicale, entre professeurs d'universités, de lycées, de collèges, d'écoles normales, d'écoles spéciales, d'instituteurs, entraînés à se connaître, à se voir, à se concerter dans un but commun. On peut citer entre autres exemples : Châlons-sur-Marne où le lycée, l'école normale, l'école des arts et métiers, ont marché de pair, contribué aux succès des cours, des patronages et ont été aidés eux-mêmes par l'initiative privée (délégation cantonale); Commercy (Meuse), Mirecourt (Vosges) où le collège et l'école normale ont combiné leurs efforts; Toulouse enfin, où professeurs d'universités, étudiants, professeurs de lycée, d'école normale, de l'école primaire supérieure se sont mis à la disposition des directrices et directeurs des cours d'adultes et ont fait régulièrement des conférences dans les écoles du soir.

Les instituteurs. — Mais les collaborateurs qui méritent les éloges les plus complets et les plus chaleureux, ce sont les institutrices, les instituteurs et, avec eux, les inspecteurs de l'enseignement primaire. Ils ont fait de l'éducation populaire leur œuvre propre. Ils ont assumé, eux, dont la tâche est déjà si lourde, ce surcroît de labeur, joyusement. Ils ont fait pour l'adolescence ce qu'ils avaient fait pour l'enfance. Ils ont achevé ce qu'ils avaient commencé. Ils n'ont plaint ni veilles ni dépenses. Ils savaient, pour la plupart, qu'ils ne seraient pas rémunérés de leurs peines. Ils ont persévéré dans l'accomplissement de ce qu'ils considéraient comme un devoir, par désir, par besoin de se dévouer à la chose publique. Ils ont tenu les cours, fait les conférences, confectionné des vues, acheté bien souvent à leurs frais des appareils. Ils ont avancé des fonds pour ouvrir associations, patronages. Le pays ne saurait leur être

assez reconnaissant du bien qu'ils ont accompli, avec tant de simplicité, tant d'ardeur consciencieuse.

En 1895-1896, 18,500 d'entre eux avaient répondu à l'appel qui leur avait été adressé.

En 1896-1897, 29,545 institutrices et instituteurs, sans compter plus de *trois mille* d'entre eux qui s'occupent des conférences, de la mutuelle, des associations, des patronages, ont tenu des cours d'adultes.

C'est, au bas mot, près de *trente-trois mille* institutrices et instituteurs qui ont été mobilisés et qui ont remporté la pacifique et éclatante victoire dont ils ont le droit de se montrer fiers.

Inspecteurs primaires. — Et cette armée a été admirablement préparée, guidée par ses chefs : recteurs, inspecteurs d'académie, qui, bien souvent, ont assisté aux cours, inauguré des associations, etc. surtout les inspecteurs de l'enseignement primaire qui, comme les instituteurs, se sont donnés sans compter. Les inspecteurs primaires ont présidé à l'organisation de toutes les institutions post-scolaires, avec une précise connaissance des milieux, des nécessités, des aspirations. Ils ont, dans les conférences pédagogiques, étudié dans le détail, expliqué le mécanisme des œuvres nouvelles. Ils se sont faits professeurs, conférenciers, comme au temps où ils enseignaient. Ils ont prolongé l'inspection de l'école du jour par l'inspection de l'école du soir et sans que leurs frais de tournée fussent augmentés. Inspection active, où j'en ai vu qui reprenaient la leçon, se mettaient à faire le cours. Ils sont allés, avec l'appareil à projections, montrer comment on pouvait lier la causerie et la vue.

Ni fatigues ni distances ne les ont arrêtés. Il en est qui ont fait, dans leur hiver, jusqu'à vingt-cinq conférences. Il en est qui passent leurs après-midi du dimanche à visiter associations, patronages. Presque tous ont convaincu, entraîné les municipalités, ont obtenu, quelquefois arraché, à force de démarches, le vote des crédits nécessaires. Et quelle correspondance avec autorités, instituteurs! Ça a été chez eux, comme chez les maîtres, le don de soi absolu. Ça a été une leçon vivante de dévouement civique donnée à la jeunesse.

QUATRIÈME PARTIE.

LA QUESTION FINANCIÈRE.

L'œuvre est debout. Quels efforts elle a coûtés, on l'a vu. Elle a entraîné aussi de fortes dépenses. Or quelles ont été les ressources financières? Sont-elles suffisantes? C'est ce qu'il est nécessaire de se demander.

L'argent et les encouragements sont venus des amis de l'école prolongée (dons et libéralités), des élèves eux-mêmes (cours payants), des municipalités (allocations), des conseils généraux (subventions), de l'État (payement en temps, distinctions honorifiques, primes, livres, subventions supplémentaires).

Dons et libéralités. — Les dons et libéralités ne sont pas destinés aux instituteurs. Ils sont consacrés à l'achat du matériel qui est indispensable pour assurer le succès des conférences, des cours renouvelés, des associations et des patronages qui ne se forment, qui ne durent pas sans frais (vues, revues, livres, fournitures scolaires, étoffes, etc.).

En 1895-1896, les quêtes, souscriptions, fêtes, avaient produit 45,000 francs.

En 1896-1897, la somme est plus que quadruplée. Elle s'élève à environ 190,000 francs. Offrir sa contribution à une des institutions complémentaires de l'école, c'est là maintenant une des formes qu'affecte la bienfaisance scolaire.

Dans certains départements, le chiffre des dons est à retenir. C'est ainsi que les donateurs ont déboursé dans l'Aube 3,000 francs; dans le Cantal, 2,500 francs; dans la Côte-d'Or, 8,000 francs; dans le Doubs, 2,700 francs; dans l'Eure, 3,130 francs; dans l'Eure-et-Loir, 2,400 francs; dans la Haute-Garonne, 4,500 fr.; dans la Gironde, 5,200 francs; dans le Loiret, 10,300 francs; dans Maine-et-Loire, 3,300 francs; dans la Manche, 2,685 francs; dans la Marne, 12,500 francs; dans la Haute-Marne, 2,500 francs;

dans la Mayenne, 2,400 francs; dans le Nord, 31,900 francs; dans le Pas-de-Calais, 4,500 francs; dans le Rhône, 2,860 francs; dans la Sarthe, 7,600 francs; dans la Seine, 5,000 francs; dans la Seine-Inférieure, 2,800 francs; en Seine-et-Marne, 3,500 francs; en Seine-et-Oise, 10,400 francs; dans la Somme, 10,200 francs; dans les Vosges, 2,500 francs.

Et si l'on ajoutait à ces sommes les budgets des sociétés d'instruction populaire, des « Petites A » dont les membres patrons sont souvent fort généreux, on arriverait à constater et à reconnaître que les sacrifices s'élèvent peu à peu à la hauteur des nécessités, que l'on prend l'habitude dans notre pays de s'aider soi-même.

Mais l'on s'aperçoit aussi que, même lorsqu'il s'est agi de donner de l'argent, les instituteurs, qui partout payent de leur personne, ont payé de leurs deniers, ont fait brèche dans leurs modestes traitements. L'enquête apprend qu'en 1896-1897 cent dix appareils ont été achetés par des instituteurs soit au titre individuel, soit par groupes cantonaux. Souvent les maîtres ont acquis à leurs frais des collections de vues très importantes, tels les instituteurs de la première circonscription de Langres (3,000 vues). Aussi, comment aurait-on pu leur résister, leur opposer un refus, quand après avoir montré ce qu'il fallait faire, après avoir donné l'exemple de la libéralité, ils faisaient circuler des listes de souscription, ils ouvraient une tombola, etc.? Ils ne demandaient rien pour eux-mêmes. Ils demandaient aux mères, aux pères pour leurs filles, pour leurs fils, ils ne pouvaient pas ne pas être écoutés dans leur appel.

Cours payants. — De ces 190,000 francs dont ils ont fourni une partie, les instituteurs n'ont rien retiré pour eux-mêmes. Mais, sur quelques points, un certain nombre d'entre eux ont été, ou en totalité ou partiellement rémunérés, de leur travail par leurs élèves eux-mêmes, grâce aux *Cours payants*.

Nombre de Cours payants. — Les cours payants, qui n'ont fait leur apparition dans l'éducation populaire que récemment, avaient en 1895-1896 rapporté 45,000 francs dans 73 départements.

En 1896-1897, ils se sont étendus à 81 départements. L'écolage a atteint 50,000 francs.

Il y a donc un progrès peu accusé, mais réel. On n'a pas perdu de positions. On en a gagné quelques-unes.

Les départements où les cours payants ont été le plus en faveur sont : la Charente-Inférieure (2,862 francs); le Finistère (1,912 francs); l'Ille-et-Vilaine (2,218 francs); la Loire-Inférieure (4,176 francs); le Maine-et-Loire (2,026 francs); la Sarthe (2,344 francs); les Deux-Sèvres (2,571 francs); le Var (2,680 fr.); la Haute-Vienne (3,714 francs), etc.

L'on remarquera que c'est souvent dans les départements où les municipalités ont été les moins favorables aux cours que les adolescents ont payé.

Il nous a paru intéressant de recueillir le témoignage des instituteurs eux-mêmes et de leurs chefs sur une question qui divise les éducateurs. Car si les uns tiennent pour le paiement et vont jusqu'à en réclamer l'obligation, d'autres le repoussent absolument.

Contre les Cours payants. — Écoutons les instituteurs, les inspecteurs primaires qui ont tenu, qui ont vu les *cours payants*.

Les uns déclarent qu'il y faut renoncer, que l'essai a été franchement malheureux. Ils citent des faits à l'appui de leur opinion. De l'Yonne (arrondissement de Tonnerre), on écrit : « Dans une commune, le dépôt d'un cautionnement de 5 francs a été exigé pour assurer la régularité de la fréquentation. Le cours n'a pu s'ouvrir. » Des Côtes-du-Nord (Dinan) : « Il y a eu six cours payants. La moyenne des cotisations était de 1 fr. 25. Un certain nombre d'auditeurs ne se sont pas acquittés. Le paiement était plutôt un empêchement à la fréquentation des cours. » (Lannion) : « Il y a eu sept cours payants. La moyenne des cotisations variait de 0 fr. 75 à 1 franc par mois. Les cotisations ne sont régulièrement rentrées que dans deux cours. Ailleurs il a fallu y renoncer pour pouvoir conserver les élèves. » (Loudéac) : « Il y a eu sept cours payants. Moyenne des cotisations : 1 franc. Les cours payants étaient fréquentés plus régulièrement, mais par moins de jeunes gens. » Des Alpes-Maritimes (Puget-Théniers) : « Il y a eu seize cours payants... La fréquentation n'a pas été augmentée. » Ardennes (Sedan) : « Il y a eu cinq cours payants. Le paiement n'a pas contribué à la fréquentation. Dans ce pays, ce serait tuer les cours que de les rendre payants. » Hautes-Alpes (Gap) : « Trois cours payants. Dans ce pays pauvre, la rétribution imposée aux élèves aurait plutôt pour effet de les éloigner. » Pas-de-Calais (Arras) : « Huit cours payants sur quatre-vingt-dix. L'expérience est concluante. Tous les cours

payants ont végété. » Haute-Garonne (Saint-Gaudens) : « Trois cours payants. On a dû les transformer bien vite en cours gratuits sous peine de disparaître. » Etc.

Pour les Cours payants. — Et les réponses sont aussi nombreuses dans la note opposée qui est réconfortante. On écrit du Var (Brignoles) : « Sept cours payants. La moyenne des cotisations a été de 2 francs. Les cours ont été régulièrement suivis. On peut affirmer que le paiement contribuerait à la fréquentation des cours d'adultes. » (Draguignan) : « Six cours payants; cotisations de 1 fr. 50 à 3 francs. Le paiement n'a pas éloigné les adultes des cours. Les élèves payants ont été plus réguliers. » (Toulon) : « Quinze cours payants. Tous les élèves payants ont fréquenté régulièrement. » Corrèze (Tulle) : « Six cours payants. Les élèves payants sont les plus assidus. » Charente-Inférieure (la Rochelle) : « Deux cours payants d'adolescentes, deux cours payants d'adolescents; moyenne des cotisations : 3 francs par mois. Le paiement a contribué à la régularité de la fréquentation. Sarthe (la Flèche) : « Quatre cours payants. Un de ces cours payants a eu la meilleure fréquentation de tout l'hiver. 26 présences sur 26 inscriptions. » (Saint-Calais) : « Sur 50 cours de jeunes gens, 38 payants; sur 626 adolescents, 407 payants, 219 gratuits. La fréquentation a été bien meilleure dans les cours payants que dans les cours gratuits. »

Que conclure? C'est que lorsqu'il s'agit de cours payants, il faut, comme pour les dates d'ouverture, pour la durée, pour les programmes, pour les méthodes, laisser toute latitude à l'instituteur. Le cours d'adultes ne peut vivre que par la liberté, que par la décentralisation. Le cours payant ne saurait être considéré comme la solution unique, ce qui serait l'idéal. Il est une des solutions. Il est possible dans tel département. Il n'a aucune chance de réussir dans tel autre. Souvent même il peut s'ouvrir dans un arrondissement, et, dans l'arrondissement voisin, échouer tout à fait. Où l'on s'en trouve bien, où l'on recrute une clientèle qui se prête à quelques débours, il faut le maintenir. Même il est utile de chercher à lui gagner des adhérents partout où faire se pourra. Municipalités, État y gagneront.

Du reste le cours payant peut se combiner avec les autres modes de paiement. Dans quelques circonscriptions les élèves donnent

une partie de la subvention, la commune une autre. Et c'est un allègement pour tous.

L'Association-Cours payant. — Ce qui paraît arrêter l'essor du cours payant, c'est la répugnance que manifestent nombre d'instituteurs à demander une pièce blanche à chaque élève en particulier. Ils se sentent gênés. Ils souffrent dans leur amour-propre. Un excès de délicatesse les retient. Ce sentiment de légitime susceptibilité disparaîtrait si, au lieu de tenir le paiement de chaque élève, ils le recevaient de « l'Association des anciens élèves » leur payant sur le produit des cotisations, une rétribution annuelle. Il en est ainsi au Havre et dans quelques villes. C'est là une transformation du cours payant qui est à son début mais qui ne saurait manquer de réussir. Et c'est encore une des solutions et des plus heureuses.

Quelques particularités des cours payants. — Quelques particularités sont à noter au sujet des cours payants, quelques détails typiques. Dans la Dordogne, dans les Basses et Hautes-Alpes, dans la Haute-Savoie, bien souvent les élèves ont apporté eux-mêmes au cours le bois pour se chauffer. Dans l'Indre-et-Loire, pour beaucoup de jeunes gens, la rétribution a consisté à subvenir au chauffage, aux fournitures. Dans la Loire (à Montbrison), un instituteur, après avoir touché l'écolage, a restitué la cotisation à qui n'avait pas manqué ! Dans la Vendée (Luçon), je relève le même fait qui peint le désintéressement de son auteur. Les instituteurs ont appliqué là le système si curieux de la Société d'enseignement professionnel du Rhône, de la Société industrielle d'Amiens, etc.

Cours payés par les municipalités. — Les municipalités sollicitées par l'administration universitaire, ont assumé la plus forte part des dépenses.

En 1895-1896, elles avaient versé un million cent cinquante mille francs.

En 1896-1897, elles ont donné un million trois cent vingt-deux mille deux cent cinquante-quatre francs.

Les départements où les municipalités ont consenti les crédits les plus importants sont, en dehors de la Seine qui a inscrit à son budget 251,240 francs pour le personnel des cours d'adultes et 220,000 francs pour être employés en subvention aux sociétés

d'enseignement : l'Aisne, 31,703 francs; l'Aube, 24,600 francs; l'Aude, 22,000 francs; la Côte-d'Or, 21,728 francs; l'Eure-et-Loir, 20,200 francs; le Loir-et-Cher, 21,282 francs; le Loiret, 21,171 francs; la Meurthe-et-Moselle, 24,519 francs; la Meuse, 24,030 francs; le Nord, 83,601 fr.; le Pas-de-Calais, 29,938 fr.; le Rhône, 27,218 francs; la Somme, 22,823 francs; l'Yonne, 34,220 francs.

Quelques départements, où les communes sont obérées, ne peuvent s'imposer de bien lourds sacrifices. Ils fournissent peu de chose, par exemple : les Basses-Alpes, 310 francs; les Hautes-Alpes, 525 francs; l'Aveyron, 400 francs; la Creuse, 966 francs; le Lot, 265 francs; la Lozère, 189 francs.

Peut-être conviendrait-il de ne pas attendre la fin de l'année pour adresser des demandes de subventions. Ne pourrait-on en saisir les conseils municipaux dès la session de mai, chaque année, pour que l'on puisse préparer la campagne de la rentrée d'octobre ?

La participation des conseils généraux. — Les conseils généraux avaient en 1895-1896 donné 37,400 francs.

Ils ont voté en 1895-1896 près de 44,000 francs.

Il est permis de trouver que leur quote-part est insuffisante. Elle s'élèverait vite à un tout autre chiffre si l'autorité préfectorale prenait l'initiative de demander des relèvements de crédit vraiment dignes de certains départements qui sont riches et qui peuvent et doivent contribuer aux frais dans une large mesure.

Les départements où les conseils généraux ont ajouté leur concours financier à celui des municipalités sont principalement : la Dordogne, 2,000 francs; l'Eure-et-Loir, 2,000 francs; la Manche, 3,000 francs; la Marne, 3,000 francs; l'Orne, 2,800 francs; le Rhône, 6,000 francs; la Seine, 4,200 francs; les Vosges, 2,509 fr.; Constantine, 7,100 francs.

L'argent est parfois employé à des prix et encouragements distribués entre les directeurs de cours.

Un vœu. — Un vœu est à formuler au sujet des allocations tant municipales que départementales. C'est que les directrices et les directeurs de cours d'adolescentes et d'adolescents, ne soient pas seuls admis à recevoir une rétribution. L'extension de l'éducation populaire exige, en toute justice, que place et part soient faites aux

directrices et directeurs de *Petites A*, de patronages, de mutualités scolaires. C'est ainsi qu'à Amiens, où l'organisation est de tous points excellente, les instituteurs qui dirigent les Associations d'anciens élèves touchent une allocation de la commune. Il est à souhaiter qu'on adopte même règle partout. Il en sera ainsi quand on se sera rendu compte vraiment de la somme de travail fourni par chaque artisan de l'œuvre nouvelle, à quelque spécialité qu'il lui ait plu de se rattacher et de se consacrer.

La part de l'État. — L'État paye ses collaborateurs en temps, en récompenses honorifiques, en argent.

Le paiement en temps. — Le « paiement en temps » comporte diverses formes. La réduction sur la durée de la classe, la classe de demi-temps en certaines saisons ne peut être qu'une exception.

La prolongation des vacances. *Vœu.* — Une prolongation des vacances a été accordée aux institutrices et instituteurs qui avaient pris part à la tenue des cours d'adultes, en 1896. Elle a été très bien accueillie du personnel. Elle a contribué à la reprise des cours. La mesure est donc à maintenir. Même il faut espérer qu'en 1897 elle sera étendue aux instituteurs qui se sont occupés des cours, des Conférences, de la Mutualité, des Associations, des Patronages, indistinctement. Mais en raison de certaines difficultés qui se sont élevées dans les localités où il y a des écoles en concurrence, il conviendra d'avancer la date de la sortie de façon que la rentrée ait lieu partout en même temps dans les écoles libres et dans les écoles laïques.

Distinctions honorifiques. *Vœu.* — Les distinctions honorifiques rencontrent également un bon accueil. La date du 14 juillet est jugée comme fixée avec beaucoup d'à-propos. Elle termine bien la campagne. Mais il apparaît bien clairement qu'à l'heure actuelle le nombre des palmes d'officier d'académie (60), d'officier de l'instruction publique (20), fixé il y a deux ans, devient tout à fait insuffisant. Il faut espérer que le Conseil supérieur de l'instruction publique en 1898 portera à cent les rubans violets, à quarante les rosettes. Et il y aura encore bien des mérites et bien des dévouements à récompenser !

Les primes. Vœu. — En ce qui concerne les médailles avec primes en argent, un autre vœu est à formuler. L'on demande de divers côtés que les primes de 300 francs soient réduites à 150, celles de 200 à 100, celles de 100 à 50, pour qu'il y ait plus d'élus parmi les appelés. Et l'on demande qu'au moins au début diplômes et lettres de félicitations soient envoyés en plus grand nombre⁽¹⁾.

L'État et la subvention aux cours d'adultes. — Mais partout l'on juge qu'avec les cent trente mille francs consentis en 1897 par le Parlement il devient de plus en plus malaisé pour l'État de prendre la part qui lui revient dans le contrôle, sinon dans la direction du mouvement. Sans voir dans l'éducation populaire une institution d'État, sans songer à empiéter en rien sur ce qui est de l'initiative privée, force est bien de reconnaître que la somme inscrite au budget est tout à fait insuffisante. Nous espérons que le Parlement, en présence des efforts accomplis de tous les côtés, des résultats considérables obtenus, voudra bien consentir à un relèvement de crédit qui permettra d'accorder au personnel si dévoué des instituteurs un plus grand nombre de médailles avec primes en argent, et d'augmenter la somme annuellement distribuée à titre de récompenses.

S'il n'a pas été possible jusqu'ici d'inscrire au budget du Ministère de l'instruction publique la somme nécessaire, il est à prévoir que le jour où les lois des 19 juillet 1889 et 25 juillet 1893 auront reçu leur complète application, le Parlement, dans sa sollicitude pour l'enseignement primaire, n'hésitera pas à assurer à l'enseignement post-scolaire les ressources dont il a besoin.

⁽¹⁾ Les primes de 100 francs ont été portées de 60 à 100 francs dès cette année.

RÉSUMÉ.

C'est là, dans ses grandes lignes, la situation de l'éducation populaire en 1896-1897. Elle est arrivée à un degré de prospérité où l'on n'osait point espérer de l'amener en si peu de temps.

Pour résumer les résultats atteints, il y a :

24,578 *cours d'adolescents et d'adultes* professés dans les écoles publiques;

5,000 *cours* environ professés par les sociétés d'instruction, chambres syndicales, etc. ;

97,313 conférences ont été faites;

110 sociétés de mutualité scolaire fonctionnent;

1,575 associations d'anciennes et d'anciens élèves sont constituées;

648 patronages sont formés;

1,200 sociétés d'instruction populaire sont en pleine activité;

33,000 institutrices et instituteurs ont pris part au travail;

417,421 jeunes gens ont assisté assidûment aux leçons.

CONCLUSION.

Ces sont résultats dont on ne peut que se réjouir, et l'on doit envisager l'avenir avec confiance. Ce qui existe sera fortifié, maintenu. Ce que l'on juge nécessaire aujourd'hui, l'on continuera à le juger nécessaire demain. Les volontaires de l'enseignement, les instituteurs, qui, dans des congrès, dans la presse pédagogique, et surtout par leurs actes, par leur désintéressement, par leur dévouement, ont affirmé qu'il fallait donner instruction et éducation à l'adolescence ouvrière et rurale, ne sont pas prêts à se déjuger, à démentir leurs paroles et leur conduite. Ils ont obéi à des convictions profondes, mûrement réfléchies. Ils savent qu'ils remplissent un devoir civique et social. Ils ont fait partager leur opinion au

pays. Ils ne sont pas disposés à lui donner l'exemple d'un recul, même d'un arrêt qui les mettrait en contradiction avec eux-mêmes, Loin d'avoir le désir de se reposer, d'enrayer, ils estiment qu'ils sont à peine au début de l'immense labeur qui s'impose à leur apostolat.

Le « lendemain de l'école » ne connaîtra pas ce que l'on a appelé un « lendemain d'enthousiasme ». Il aura son lendemain. Tout le fait supposer. Les Cours, les Sociétés, les Associations d'anciens élèves, les Patronages en projet, en formation, abondent. L'on est loin d'être arrivé au sommet de la courbe ascendante. Et tout se tient, tout s'enchaîne, tout sert à tout. Les institutions post-scolaires se prêtent un mutuel appui. Les progrès de l'une entraînent les progrès de l'autre. Très diverses, très souples, elles s'implantent dans les sols les plus variés, y poussent de profondes racines. Riches de sève, elles sont appelées à grandir encore les unes par les autres.

Je suis avec un profond respect, Monsieur le Ministre, votre très obéissant serviteur.

ÉDOUARD PETIT,

Professeur au lycée Janson-de-Sailly,
Docteur ès lettres.

1^{er} juin 1897.







